

**Aspects statistiques**

**N° 104**

**Ménages et familles à Genève**

Résultats du recensement fédéral de la  
population et des logements de 1990

Volume 7

---

<b>Sommaire</b>	<b>Page</b>
Introduction	3
Ménages et familles à Genève. Vue d'ensemble	5
Familles monoparentales d'aujourd'hui	19
Je vis seule. Je vis seul. Qui suis-je ?	31

---

## Office cantonal de la statistique

8, rue du 31-Décembre  
Case postale 6255 1211 Genève 6



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE  
République et canton de Genève

L'Office cantonal de la statistique produit et recueille des informations dans tous les domaines de la statistique, les met à disposition et les diffuse. Il assure également la coordination de la statistique publique sur le plan cantonal.

### Principaux modes de diffusion :

#### **Publications**

Voir liste en page 4 de couverture

#### **Téléphone**

022 / 787 67 07 (accès principal à l'Office)

022 / 787 67 67 (indice des prix à la consommation)

#### **Télécopieur**

022 / 736 29 45

#### **Vidéotex**

\*5703 ou \*STAT#

#### **Centre de documentation**

Ouvert au public de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

### Légende des signes

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- ( ) l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [ ] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

<b>Edition</b>	Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève
<b>Rédaction</b>	
Responsable de la publication	Jean-Emile Neury Directeur
Auteur	Paul-Henri Girard
<b>Réalisation, administration</b>	
Illustration graphique	Dominique Felsenheimer
Mise en page	Janine Dubois
Commandes, abonnements	Rose-Marie Attia Tél. 022 / 787 67 07
Prix :	15 F
Tirage	1 100 exemplaires
<b>Impression</b>	Steffen SA, Genève

## Aspects statistiques

N° 104

### Ménages et familles à Genève

Résultats du recensement fédéral de la  
population et des logements de 1990

Volume 7

---

<b>Table des matières</b>	<b>Page</b>
<b>Introduction</b>	3
<b>Ménages et familles à Genève. Vue d'ensemble</b>	5
Introduction	5
1. Evolution générale	8
2. Evolution 1960-1990 des principaux types de ménages privés	10
3. Structure des ménages en 1990	14
<b>Familles monoparentales d'aujourd'hui</b>	19
Introduction	19
1. Le type de famille monoparentale retenue	20
2. Portrait	22
<b>Je vis seule. Je vis seul. Qui suis-je ?</b>	31
Introduction	31
Personnes seules à Genève : instantané	31

---



## Introduction

Sous différentes formes, le groupe familial demeure un des éléments constitutifs de notre société. La plupart des individus, quel que soit leur statut personnel actuel, ont fait ou font encore partie de l'un de ces groupes. En nous référant aux données statistiques sur les ménages, tirées des recensements fédéraux de la population, nous examinerons, dans une première partie, les changements, intervenus de 1960 à 1990, dans la composition des ménages privés du canton<sup>1</sup>. Suivront deux articles dans lesquels seront abordés, en 1990, deux types de ménages particuliers : les familles monoparentales (*Familles monoparentales d'aujourd'hui*), puis les ménages d'une seule personne (*Je vis seule. Je vis seul. Qui suis-je ?*).

Précisons d'emblée que «famille» et «ménage» sont deux entités distinctes, qui, quoique très fortement imbriquées, ne se recouvrent que partiellement. Dans le cadre des recensements fédéraux, le concept de ménage a été retenu de préférence à celui de famille pour des raisons essentiellement pratiques. Il permet notamment une localisation géographique précise du groupe de référence : ménage = logement = une adresse.

Le ménage est donc constitué par un groupe de personnes vivant habituellement en commun, qu'elles appartiennent ou non à la même famille.

En outre, sauf dans le premier chapitre, consacré à l'évolution générale de l'ensemble des ménages du canton vue sous l'angle historique (1860-1990), ne seront retenus dans la suite de la publication que les «ménages privés», qui comprennent les personnes vivant dans leur propre logement, à l'exclusion des «ménages collectifs», formés par les personnes qui vivent en collectivité dans des établissements (internats, maisons de retraite, etc.), des pensions, des hôtels, etc.

Parmi les «ménages privés», il faut distinguer «ménages familiaux» et «ménages non familiaux».

Est appelé «ménage familial» tout ménage comprenant au minimum la famille (noyau familial) du chef de ménage<sup>2</sup> (soit son conjoint ou une ou plusieurs personnes ayant un lien d'ascendance ou de descendance de premier degré avec lui) et éventuellement d'autres personnes, parentes ou non, cohabitant avec elle.

N'est pas un «ménage familial» tout ménage privé composé d'une personne vivant seule ou de plusieurs personnes vivant ensemble, parmi lesquelles on ne trouve ni conjoint (marié ou non), ni enfant ou parent (père ou mère) du chef de ménage (ménages non familiaux).

<sup>1</sup> OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS). *Ménages et familles de 1960 à 1980*, Berne, OFS, 1986 (56 p.).

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS). *Familles d'aujourd'hui. L'image de la famille dans le recensement fédéral de la population de 1990*, Berne, 1994, OFS, 1986 (86 p.).

SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE (SCS). *Recensement fédéral de la population 1980, 4. Ménages : composition et taille*, Aspects statistiques N° 35, SCS, Genève, mai 1983.

<sup>2</sup> Cette expression est employée ici par pure commodité. Elle désigne la personne qui, au sein du ménage privé, s'est considérée au moment du recensement comme son répondant principal. Les autres membres du ménage sont classés en fonction de leur lien avec cette personne.



## Ménages et familles à Genève

### Vue d'ensemble

---

### Introduction

La Suisse recense sa population tous les dix ans depuis 1850; s'y ajoute, dès 1860, un comptage des ménages. Depuis 1920, les ménages et – d'une certaine façon (voir plus bas) – les familles, font l'objet d'un relevé et d'une statistique spécifiques lors de chaque recensement de la population (exception faite des recensements de 1941 et de 1950).

Quoique dans la majorité des cas, les concepts de «ménage» et de «famille» se recoupent lors des recensements, il faut néanmoins préciser que *la statistique des ménages n'est pas la statistique des familles*, et ce pour deux raisons. Premièrement, parce qu'un grand nombre de ménages se compose, en totalité ou en partie, de personnes n'ayant aucun lien de parenté entre elles. Deuxièmement, parce que de plus en plus de ménages sont des ménages d'une personne seulement. D'autre part, il importe de rappeler ici que, conformément aux règles définissant le lieu de résidence dans le cadre du recensement de la population, tous les membres d'une même famille n'ont pas forcément été recensés sous le même toit; c'est le cas notamment des écoliers, des étudiants et des travailleurs ne rentrant pas tous les jours au foyer et qui, de ce fait, ont été recensés là où ils vivaient pendant la semaine<sup>3</sup>.

Le ménage, au sens du recensement, est donc constitué par l'ensemble des personnes vivant habituellement en commun, qu'elles appartiennent ou non à la même famille<sup>4</sup>.

Les ménages et leur typologie n'ont fait l'objet d'une nouvelle définition et d'une réelle spécification qu'à partir de 1960<sup>3</sup>. Jusqu'alors, la composition des ménages n'était pas formellement arrêtée. C'est pourquoi, la plupart des tableaux et graphiques de cette publication, dont l'objet est de montrer comment ont évolué le type, la taille et la composition des ménages, ne remontent pas, rétrospectivement, au-delà de 1960.

En revanche, l'évolution globale du nombre de ménages et des personnes qui les composent peut être suivie dès l'origine des recensements.

Néanmoins, si, depuis 1960, la typologie des ménages n'a pas été fondamentalement bouleversée, en 1980 et en 1990 trois corrections sont intervenues dans la manière d'appréhender certains ménages et ont ainsi modifié le poids relatif de quelques catégories.

Tout d'abord, en 1980, les sous-locataires ne sont plus, comme auparavant, systématiquement assimilés au ménage dont ils partagent le logement. Ils forment leur propre ménage dès le moment où ils ne sont pas pensionnaires, c'est-à-dire qu'ils ne prennent pas au moins un repas quotidien avec le détenteur du logement. Ce changement dans l'appréciation de la dépendance ou de l'autonomie des

---

<sup>3</sup> OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS). *Ménages et familles de 1960 à 1980*, Berne, OFS, 1986 (56 p.).

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS). *Recensement fédéral de la population de 1990, Ménages et familles : tableaux géographiques*, Berne, OFS, 1993 (530 p.).

<sup>4</sup> La famille, au sens du recensement, est formée, au minimum, d'un couple (marié ou non) sans enfant ou de personnes ayant un lien de parenté au premier degré (parent(s) et enfant(s)). Peuvent s'y adjoindre d'autres personnes de parenté plus éloignée ou sans aucun lien de parenté.

sous-locataires s'est traduit, entre les recensements de 1970 et de 1980, par une augmentation massive des ménages d'une personne et une baisse généralisée du nombre moyen de personnes par ménage. D'autre part, toujours en 1980, l'introduction de la notion de *couple consensuel*, pour les personnes vivant maritalement sans enfant, a fait basculer ces ménages de la catégorie des *ménages non familiaux* dans celle des *ménages familiaux*. (Les couples consensuels avec enfant(s) comprenant, dans tous les cas, au moins un parent avec enfant(s) ont toujours été inclus dans les ménages familiaux).

En outre, le recensement de 1990 classe, explicitement, les *ménages privés en ménages d'une seule personne*, ou en *ménages de plusieurs personnes* et, contrairement aux recensements antérieurs, ne considère plus les *ménages d'une seule personne* comme des *ménages non familiaux*. Ils forment une catégorie indépendante parmi les ménages privés.

Les tableaux et graphiques ci-après, faisant référence à la typologie des ménages, ont été par conséquent harmonisés, dès 1960, sur la typologie de 1990 (voir le schéma ci-contre).

Parmi l'ensemble des ménages recensés, on distingue deux grandes catégories : les *ménages privés* et les *ménages collectifs*. Les seconds désignent les groupes de personnes qui vivent non pas dans leur propre logement, mais dans des établissements (internat, maison de retraite, etc.), des hôtels, des pensions, etc.<sup>5</sup>.

Au chapitre 3, nous nous référerons exclusivement aux *ménages privés*. Par là nous entendons :

- les membres d'une famille vivant ensemble et les autres personnes habitant avec cette famille,
- les groupes de personnes n'ayant entre elles aucun lien de parenté, qui vivent dans leur propre logement,
- les personnes seules dans leur propre logement,
- les personnes qui sous-louent une chambre.

Les *ménages privés* se subdivisent en deux catégories principales : les *ménages d'une seule personne* et les *ménages de plusieurs personnes*. Ces derniers se répartissent entre *ménages familiaux* et *ménages non familiaux*<sup>6</sup> :

- les *ménages familiaux* comprennent, selon le principe du noyau familial, au moins un couple (marié ou non) ou un chef de ménage (personne seule) avec enfant(s) ou avec un père et/ou une mère,
- les *ménages non familiaux*. Parmi ceux-là, on distingue ceux comprenant des membres de la parenté (par exemple frères et/ou soeurs) et ceux composés de personnes sans lien de parenté.

Chaque type de *ménage familial ou non familial* formé de membres de la parenté peut encore se subdiviser selon qu'il compte ou non d'autres personnes.

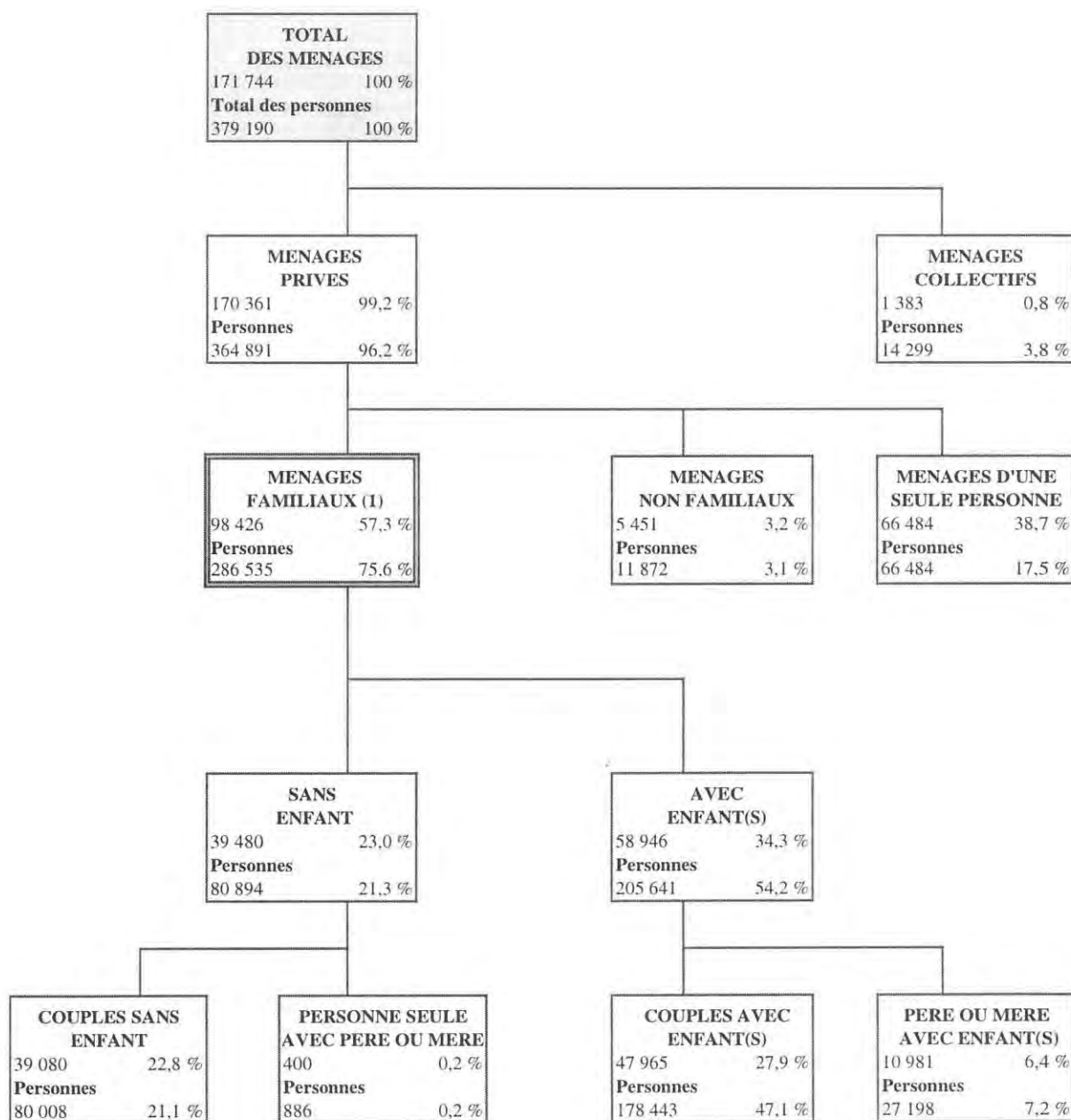
---

<sup>5</sup> SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE (SCS). *Les ménages à Genève : Evolution 1960-1980*, Documentation préparée pour la Commission chargée d'examiner l'IN7 concernant une «véritable politique familiale», Genève, SCS, 1982 (14 p.).

<sup>6</sup> Ibidem note 3, page 5.



G.1 Structure des ménages selon le type, en 1990



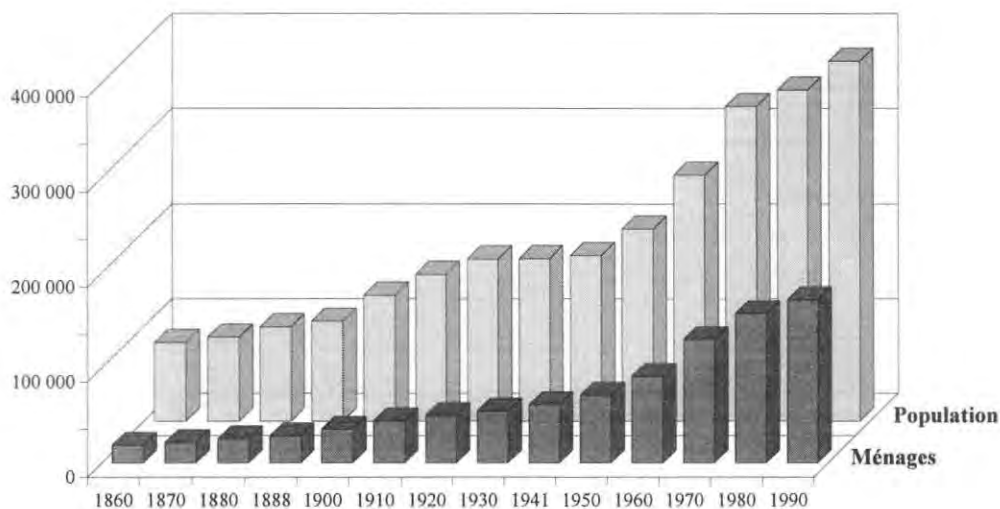
(1) Les ménages familiaux peuvent être formés du noyau familial uniquement (couples seuls ou parent(s) avec enfant(s) ou enfant(s) avec parent(s)) ou être composés du noyau familial plus d'autres cohabitants.

## 1. Evolution générale

De 1860 à 1990, population et ménages du canton ont progressé tout au long de la période pour approcher 400 000 résidents et 180 000 ménages au dernier recensement.

*Canton de Genève*

### G.2 Evolution de la population résidente et des ménages



Si, en 1990, Genève compte 4,6 fois plus d'habitants qu'aux environs de 1860 (1860 : 82 876; 1990 : 379 190), les ménages que constituent cette population ont été multipliés par 9,3 (18 558 ménages en 1860; 171 744 en 1990).

*Genève/Suisse*

*Tableau 1*

#### Ménages et nombre moyen de personnes par ménage

	Genève			Suisse
	Population	Ménages	Pers./ménage	Pers./ménage
1860	82 876	18 558	4,5	4,8
1870	88 791	21 315	4,2	4,8
1880	99 712	25 386	3,9	4,7
1888	105 509	28 279	3,7	4,6
1900	132 609	35 450	3,7	4,5
1910	154 906	43 992	3,5	4,5
1920	171 000	49 626	3,4	4,4
1930	171 366	54 266	3,2	4,1
1941	174 855	61 152	2,9	3,7
1950	202 918	70 751	2,9	3,6
1960	259 234	91 045	2,8	3,4
1970	331 599	129 804	2,6	3,0
1980	349 040	157 448	2,2	2,6
1990	379 190	171 744	2,2	2,4

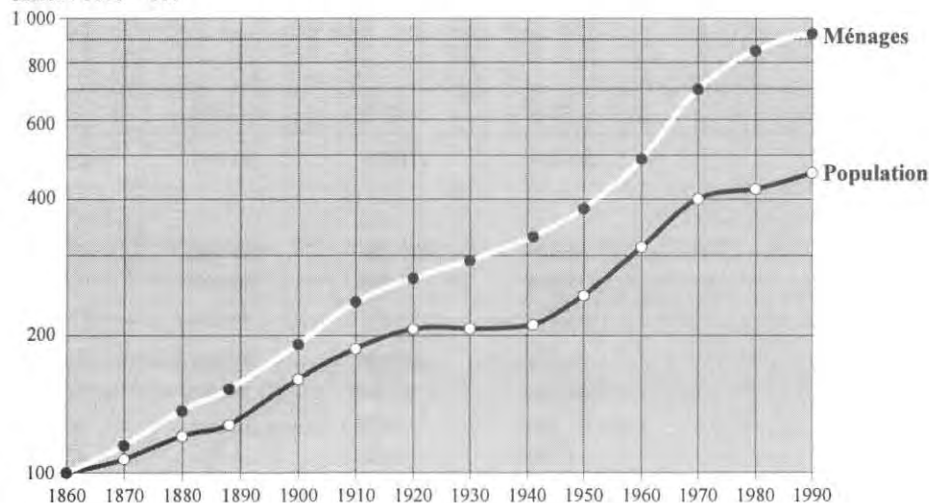
Cet écart entre l'évolution de la population et celle des ménages n'a cessé de se creuser depuis l'origine des recensements.

Si l'on représente l'évolution de la population et celle des ménages sous la forme d'un indice dont la base cent se situe en 1860, il est, en effet, aisé de constater qu'elles divergent nettement depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle et que ce mouvement s'accroît rapidement dès les années 1950.

*Canton de Genève*

**G.3 Evolution de la population résidante et des ménages**

Indice : 1860 = 100

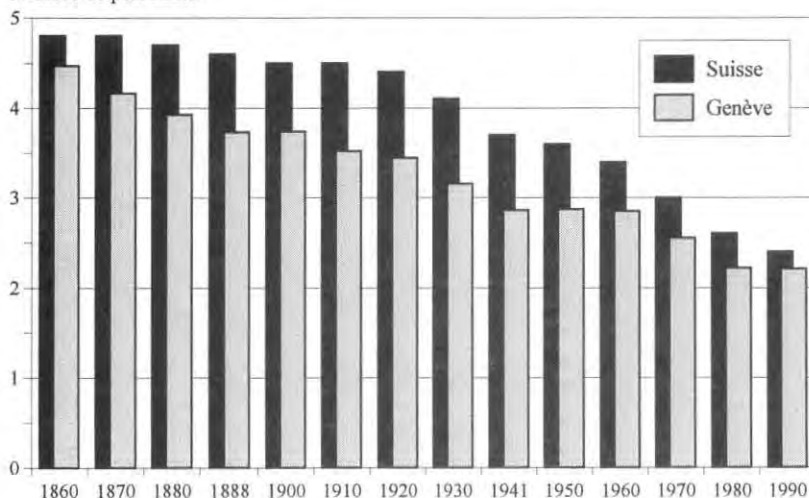


La cause de cette divergence est une réduction continue de la taille des ménages privés, qui est divisée par deux de 1860 à nos jours (1860 : 4,5 personnes par ménage; 1990 : 2,2).

*Canton de Genève / Suisse*

**G.4 Evolution de la taille moyenne des ménages**

Nombre de personnes



A Genève, le nombre moyen de personnes par ménage passe au-dessous de quatre au recensement de 1880 et de trois en 1941. Pour l'ensemble de la Suisse, ce nombre demeure au-dessus de la barre des quatre personnes jusqu'en 1930 (soit soixante ans plus tard qu'à Genève); la réduction s'accroît ensuite, rapprochant ainsi les situations suisse et genevoise. L'évolution séculaire de la taille des ménages montre un écart constant entre la Suisse et Genève de 1880 jusqu'à l'après-guerre. Puis, les ménages suisses amorcent une réduction brusque de leur taille moyenne qui passe de 4,1 (1930) à 2,4 (1990) en un peu plus d'un demi-siècle.

## 2. Evolution 1960-1990 des principaux types de ménages privés

Une typologie des ménages, quoique toujours sujette à évolution, a été formalisée clairement lors du recensement de 1960<sup>7</sup>. Examinons donc maintenant l'évolution des principaux types de ménages privés au cours de ces trente dernières années (1960-1990).

Canton de Genève

Tableau 2

### Ménages privés selon le type

	1960	1970	1980	1990
<b>Population résidante</b>	<b>259 234</b>	<b>331 599</b>	<b>349 090</b>	<b>379 190</b>
<i>Effectif des ménages</i>				
<b>Ménages privés</b>	<b>90 624</b>	<b>129 236</b>	<b>156 945</b>	<b>170 361</b>
Ménages d'une seule personne	18 418	35 200	60 897	66 484
Ménages de plusieurs personnes	72 206	94 036	96 048	103 877
<b>Ménages familiaux</b>	<b>61 671</b>	<b>83 532</b>	<b>91 812</b>	<b>98 426</b>
Couples sans enfant	24 526	32 291	36 947	39 080
Couples avec enfant(s)	30 904	44 175	46 267	47 965
Père ou mère avec enfant(s)	5 240	6 325	8 001	10 981
Personne seule avec père et/ou mère	1 001	741	597	400
<b>Ménages non familiaux (au moins deux personnes)</b>	<b>10 535</b>	<b>10 504</b>	<b>4 236</b>	<b>5 451</b>
<i>Répartition des ménages en %</i>				
<b>Ménages privés</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Ménages d'une seule personne	20,3	27,2	38,8	39,0
Ménages de plusieurs personnes	79,7	72,8	61,2	61,0
<b>Ménages familiaux</b>	<b>68,0</b>	<b>64,6</b>	<b>58,5</b>	<b>57,8</b>
Couples sans enfant	27,1	25,0	23,5	22,9
Couples avec enfant(s)	34,1	34,2	29,5	28,2
Père ou mère avec enfant(s)	5,8	4,9	5,1	6,4
Personne seule avec père et/ou mère	1,1	0,6	0,4	0,2
<b>Ménages non familiaux (au moins deux personnes)</b>	<b>11,6</b>	<b>8,1</b>	<b>2,7</b>	<b>3,2</b>
<i>Ménages : 1960 = 100</i>				
<b>Ménages privés</b>	<b>100</b>	<b>143</b>	<b>173</b>	<b>188</b>
Ménages d'une seule personne	100	191	331	361
Ménages de plusieurs personnes	100	130	133	144
<b>Ménages familiaux</b>	<b>100</b>	<b>135</b>	<b>149</b>	<b>160</b>
Couples sans enfant	100	132	151	159
Couples avec enfant(s)	100	143	150	155
Père ou mère avec enfant(s)	100	121	153	210
Personne seule avec père et/ou mère	100	74	60	40
<b>Ménages non familiaux (au moins deux personnes)</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>40</b>	<b>52</b>

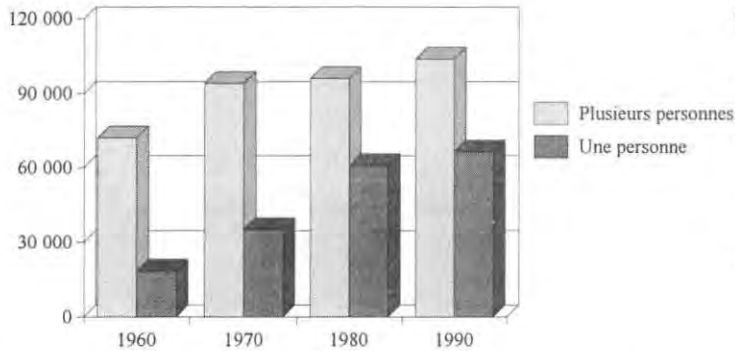
<sup>7</sup> Ibidem note 1, page 3.

Si l'ensemble des ménages privés passe de 90 624 en 1960 à 170 361 en 1990, qu'en est-il de leur répartition selon leurs principales catégories ? Un ménage, au sens du recensement, peut, tout d'abord, être composé d'une seule ou de plusieurs personnes :

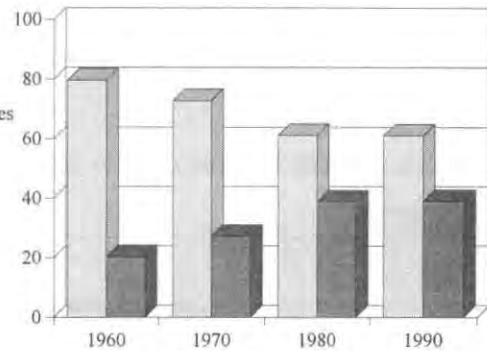
Canton de Genève

### G.5 Evolution de la structure des ménages privés

Nombres absolus



En pour cent du total des ménages privés



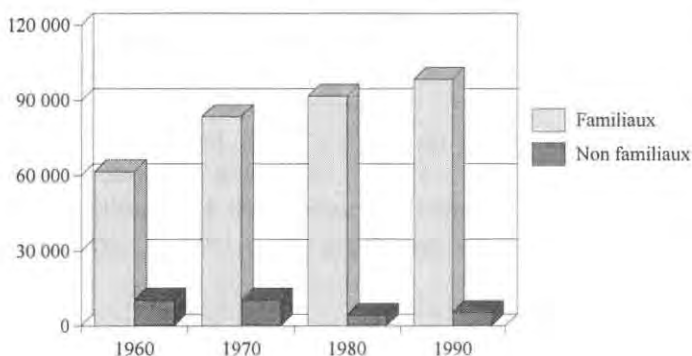
De 1960 à 1990, les **ménages de personnes seules** ont été multipliés par 3,6, alors que ceux composés d'au moins deux personnes l'ont été par 1,4 (voir tableau 2, page 10). Parmi l'ensemble des ménages privés, le *ménage de solitaire* renforce sa position, passant de 20,3 % en 1960 à 39,0 % en 1990, au détriment du *ménage communautaire*, qui régresse de 79,7 % à 61,0 % pendant la même période. Rappelons que si la hausse du nombre de *personnes seules* a débuté avant 1980, leur nombre avait déjà quasiment doublé entre 1960 (18 418) et 1970 (35 200), l'augmentation observée entre 1970 et 1980 (+ 25 697) est imputable, en partie, au changement de statut des sous-locataires, auparavant inclus dans le ménage principal, depuis enregistrés comme ménages à part entière.

Quant aux **ménages de plusieurs personnes**, ils peuvent être subdivisés en *ménages familiaux*, formés, en tous cas, d'un *noyau familial* (couples seuls ou parent(s) avec un ou plusieurs ascendants ou descendants directs) ou en *ménages non familiaux* (personnes sans liens familiaux ascendants ou descendants directs ou sans liens familiaux).

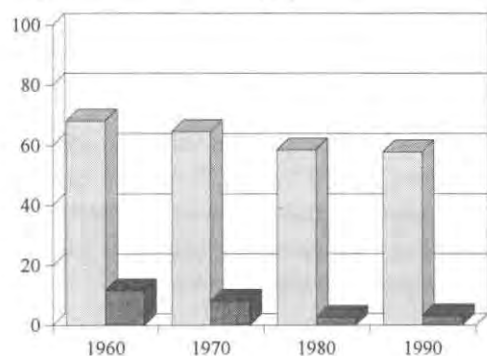
Canton de Genève

### G.6 Evolution de la structure des ménages privés de plusieurs personnes

Nombres absolus



En pour cent du total des ménages privés



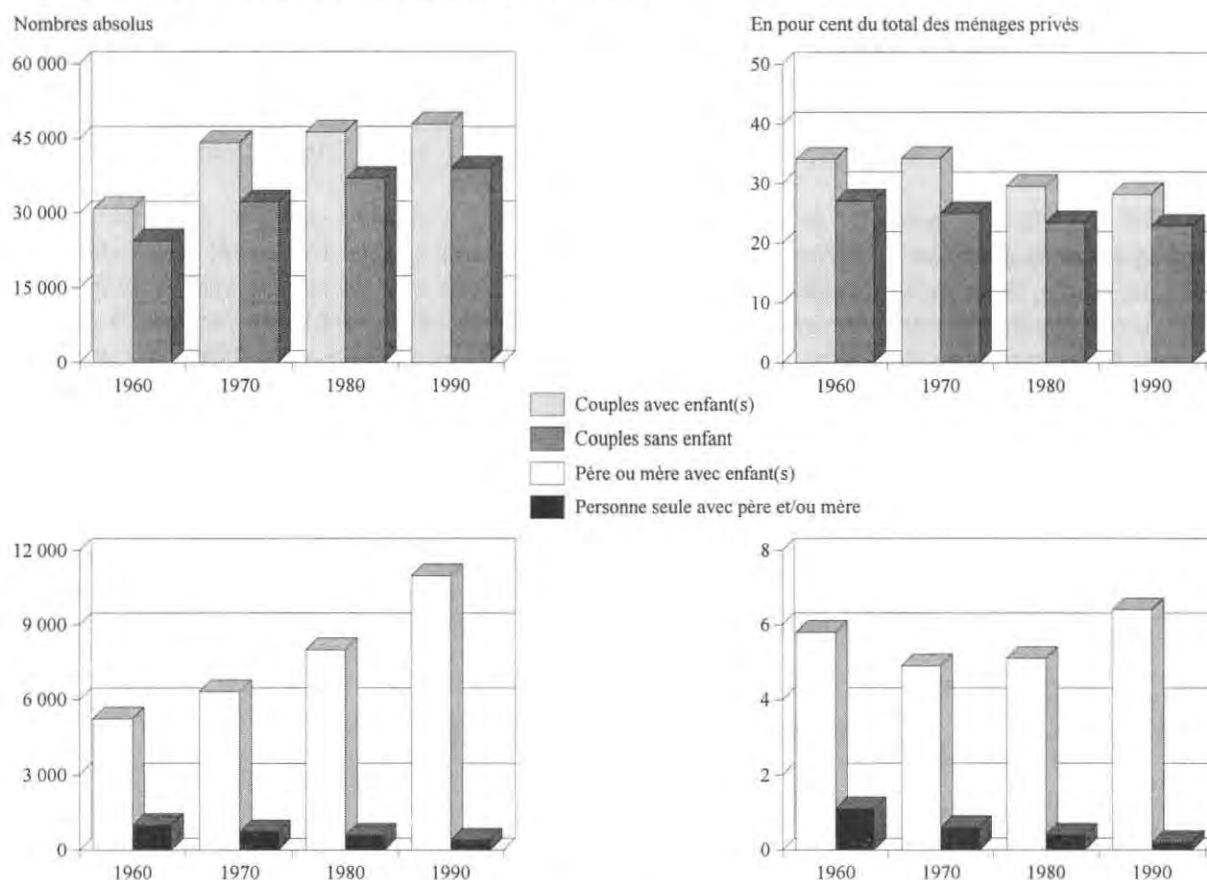
En nombres absolus, les *ménages familiaux* augmentent tout au long de la période considérée, alors qu'en trente ans, les *ménages non familiaux* chutent de 10 535, en 1960, à 5 451, en 1990. Ces derniers représentaient plus d'un ménage sur dix en 1960, ils ne sont plus que trois pour cent du total en 1990. Il faut remarquer que l'effondrement du nombre de *ménages non familiaux* a eu lieu entre 1970 et 1980.

Cet événement brutal est d'abord le fait d'une nouveauté introduite lors du recensement de 1980. A cette date, les personnes vivant maritalement sont considérées comme des couples ordinaires et constituent donc des noyaux familiaux<sup>8</sup>; 4 883 ménages, formés de *couples non mariés*, appelés aussi *couples consensuels*, et vivant seuls, quittent ainsi la catégorie des *ménages non familiaux* pour être intégrés aux ménages de *type familial*. Quoique plus d'un ménage sur deux (57,8 %) soit toujours un ménage familial lors du dernier recensement, leur poids relatif a diminué en trente ans.

Parmi les **ménages familiaux** on peut distinguer deux types principaux : celui formé d'un couple, avec ou sans enfant(s), et celui composé d'un «chef de ménage»<sup>9</sup> avec un ou plusieurs descendant(s) (enfants<sup>10</sup>) ou ascendant(s) (père ou/et mère)<sup>11</sup>.

### Canton de Genève

#### G.7 Evolution de la structure des ménages familiaux



*Couples sans enfant* et *couples avec enfant(s)* ont progressé de 1960 à 1990, passant, pour les premiers, de 24 526 à 39 080 et, pour les seconds, de 30 904 à 47 965. Mais pour chacune de ces catégories la plus forte augmentation a eu lieu durant les années soixante (pour les couples avec enfant(s), par exemple, plus des trois quarts de la progression enregistrée entre 1960 et 1990 s'est effectuée entre 1960 et 1970).

<sup>8</sup> SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE (SCS). *Recensement fédéral de la population 1980, 4. Ménages : composition et taille*, Aspects statistiques n°35, Genève, SCS, mai 1983 (28 p.).

<sup>9</sup> Précisons ici, d'une part, que pour classer les ménages de plusieurs personnes selon le type il a été nécessaire de désigner au sein des ménages une *personne de référence*, un *répondant principal* ou un *chef de ménage*. Le type de ménage dépend de la personne de référence choisie, ou auto-désignée, parmi les membres adultes du ménage. Les termes utilisés le sont donc par pure commodité.

<sup>10</sup> L'âge des enfants du chef de ménage n'est pas pris en considération.

<sup>11</sup> Chaque ménage pouvant, entre autres, comprendre d'autres personnes en plus.

Si l'on considère la *famille (ou ménage) nucléaire*, constituée par un couple avec enfant(s), à l'exclusion de toute autre personne, cette forme familiale représente 95 % de l'ensemble des couples avec enfant(s) (sur les 47 965 «parents avec enfants», 45 726 sont des familles nucléaires et 2 239 comprennent un ou plusieurs autres membres du ménage).

Si le nombre des ménages formés de couples, avec ou sans enfants, augmente, leur importance relative, par rapport à l'ensemble des ménages, tend à diminuer pendant cette même période. Les ménages *parents avec enfant(s)*, qui représentaient plus du tiers des ménages du canton dans les années soixante, se retrouvent, en 1990, au-dessous de la barre des 30 % (28,2 %).

Les ménages familiaux ne se limitent pas aux ménages dont le noyau est un couple. Un certain nombre de ménages familiaux peuvent être formés soit d'un seul parent avec un ou plusieurs enfants (éventuellement avec d'autres personnes), soit d'un enfant adulte (désigné répondant ou chef du ménage) vivant avec un ou ses deux parents.

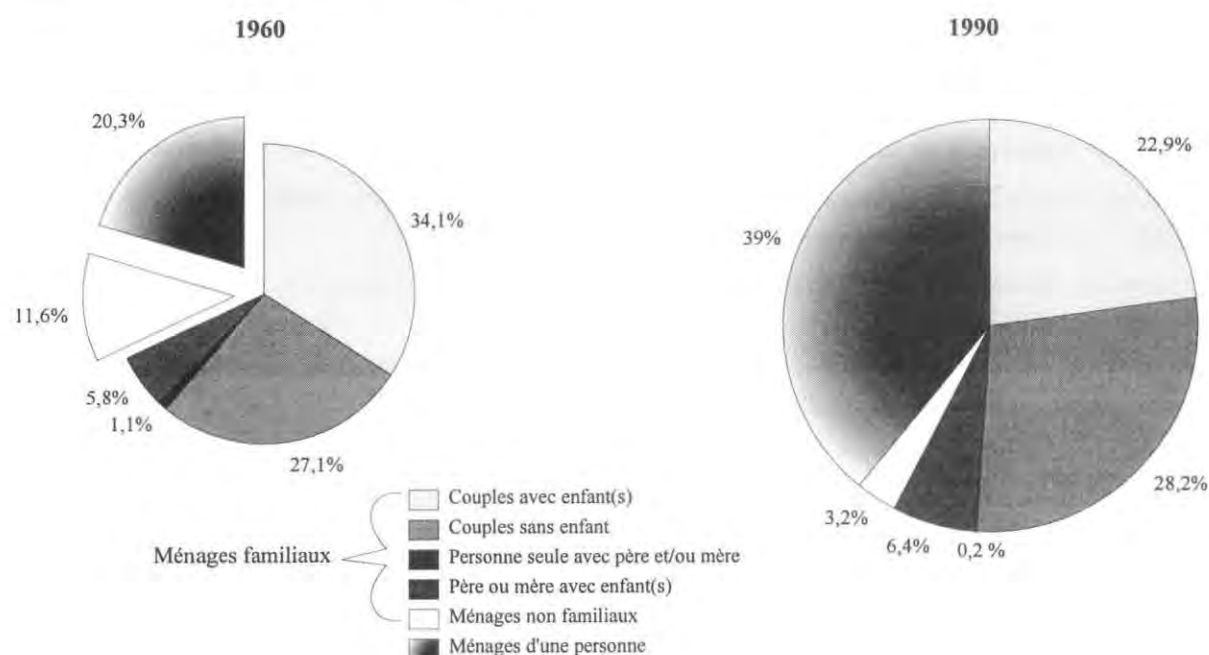
Les *ménages composés d'un enfant adulte accompagné de l'un ou de ses deux parents* ne représentaient déjà plus qu'une part infime de l'ensemble des ménages en 1960 (1 001 ménages sur 90 624, soit le 1,1 %). Trente années plus tard, ce type de ménage a quasiment disparu du canton (1990 : 400 sur 170 361 ménages privés, soit le 0,2 %).

En revanche, le *ménage formé d'un seul parent avec enfant(s)*, qualifié aussi de *famille monoparentale*, a connu, pendant la même période, un développement important. Le nombre de *ménages monoparentaux* a doublé en trente ans : 5 240 en 1960; 10 981 en 1990 (6,4 % de l'ensemble des ménages).

La répartition des **ménages privés du canton selon leur type** a profondément évolué de 1960 à 1990. On a vu progresser la part relative du *ménage de solitaire* (ménage d'une seule personne) au détriment du *ménage communautaire* (ménage de plusieurs personnes). Pendant le même temps se réduisait la proportion de familles formées d'un couple avec enfant(s) alors qu'augmentait celle des familles dites monoparentales (un chef de ménage avec enfant(s)).

Canton de Genève

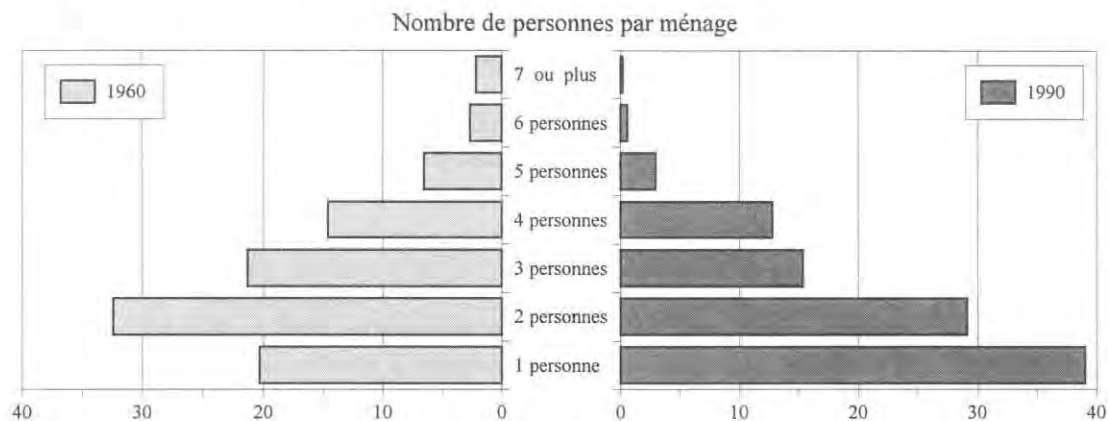
### G.8 Structure des ménages privés selon le type



Ces changements dans la composition des ménages privés du canton n'ont pas été sans conséquences sur l'évolution, au cours du temps, de la structure des ménages selon le nombre de personnes qui les composent.

Canton de Genève

### G.9 Répartition des ménages privés selon la taille, en pour cent



En effet, en trente ans, on note l'explosion des *ménages d'une seule personne*. De 1960 à 1990, leur nombre a été multiplié par 3,6. Ils représentaient 20,3 % de l'ensemble des ménages au début de la période considérée; actuellement leur part s'élève à près de 40 % (39,0 %). En revanche, si en 1960, plus d'un ménage privé sur dix (11,4 %) était encore un *grand ménage* ou une *famille nombreuse* (cinq personnes ou plus), en 1990 cette forme de ménage se signale par sa rareté (3,6 %).

### 3. Structure des ménages en 1990

En 1990, 379 190 personnes résident dans le canton, réparties dans 171 744 ménages. 364 891 personnes (96,2 % de la population) vivent dans 170 361 *ménages privés*, soit 99,2 % de l'ensemble des ménages. Le solde, 0,8 %, est constitué des *ménages dits collectifs* (1 383)<sup>12</sup> qui réunissent 14 299 personnes.

Malgré l'affaiblissement, depuis 1960, de leur part relative, les *ménages familiaux* restent, en 1990, encore majoritaires. Ils représentent plus de la moitié des ménages du canton (57,3 %; 98 426 ménages) et regroupent en leur sein les trois quarts (75,6 %) de la population (286 535 personnes).

Le *ménage familial*<sup>13</sup>, au sens général du terme, demeure donc, en 1990, le type le plus fréquent de ménage. Il est suivi, par les *ménages de personne seule* (66 484; 38,7 %).

Les ménages formés de *couples sans enfant* réunissent environ le cinquième des ménages (22,8 %) et des personnes (21,1 %).

Mais près de la moitié des habitants du canton (47,1 %) vivent dans des ménages formés d'un *couple avec enfant(s)* (et éventuellement d'autres personnes).

<sup>12</sup> Rappelons qu'un *ménage collectif* peut être un établissement ou une institution (internat, maison de retraite, etc.), un hôtel, une pension dans lequel des personnes vivent sans occuper leur propre logement.

<sup>13</sup> Rappelons que les *ménages familiaux* sont constitués d'un *noyau familial*, dont fait partie le chef de ménage ou le répondant principal, et auquel peuvent s'ajouter des «personnes étrangères à la famille»: oncle, tante, frère ou soeur du chef de ménage, domestique, pensionnaire, etc.



**Ménages selon le type**

	1960	1970	1980	1990
<b>Ménages privés</b>				
Ménages	90 624	129 236	156 945	170 361
Personnes	247 747	318 940	340 438	364 891
Personnes par ménage	2,7	2,5	2,2	2,1
<b>Ménages d'une seule personne</b>	18 418	35 200	60 897	66 484
<b>Ménages de plusieurs personnes</b>	72 206	94 036	96 048	103 877
Personnes	229 329	283 740	279 541	298 407
Personnes par ménage	3,2	3,0	2,9	2,9
<b>Ménages familiaux</b>				
Ménages	61 671	83 532	91 812	98 426
Personnes	201 890	259 253	270 221	286 535
Personnes par ménage	3,3	3,1	2,9	2,9
<b>Ménages non familiaux</b>				
Ménages	10 535	10 504	4 236	5 451
Personnes	27 439	24 487	9 320	11 872
Personnes par ménage	2,6	2,3	2,2	2,2
<b>Ménages collectifs</b>				
Ménages	421	568	503	1 383
Personnes	11 487	12 659	8 602	14 299
Personnes par ménage	27,3	22,3	17,1	10,3
<b>Ensemble des ménages</b>				
Ménages	91 045	129 804	157 448	171 744
Personnes	259 234	331 599	349 040	379 190
Personnes par ménage	2,8	2,6	2,2	2,2

Environ un ménage sur dix (9,8 %) et également une personne sur dix (10,5 %) font partie de l'un des trois types suivants : *ménage non familial*<sup>14</sup>, ménage composé du *chef de ménage avec père et/ou mère* ou *chef de ménage avec enfant(s)*.

Pour résumer la structure des ménages en 1990 d'un autre point de vue, on s'attachera plus particulièrement aux divers types de *ménages privés* qui représentent d'ailleurs la presque totalité des ménages du canton (99,2 %) (voir graphique 10 et tableau 4).

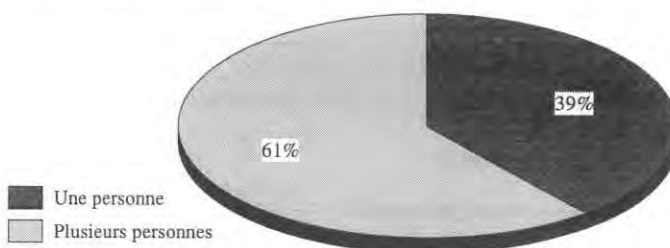
<sup>14</sup> Les ménages *non familiaux* des ménages de plusieurs personnes dans lesquels le chef de ménage, ou répondant principal, est un individu isolé (qui ne fait pas partie d'un noyau familial).

Canton de Genève

**G.10 Composition des ménages privés selon les principaux types, en 1990**

Les **ménages privés** (170 361) peuvent être composés d'une **personne seule** ou de **plusieurs personnes**.

En 1990, les premiers représentent 39 % des ménages privés (66 484), les seconds 61 % (103 877).



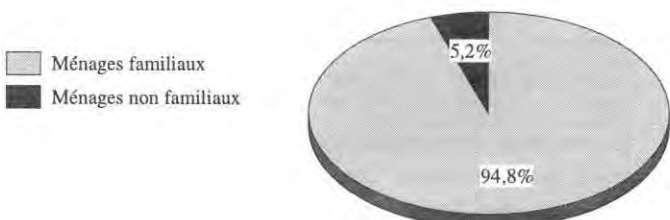
En outre, 60 % des **personnes seules** (39 861) vivant dans leur propre ménage sont des femmes et 40 % sont des hommes (26 623),



alors que dans les ménages de **plusieurs personnes** (103 877), la personne de référence (ou chef de ménage) est un homme dans 82,3 % des cas (85 515), une femme dans 17,7 % des cas (18 362).



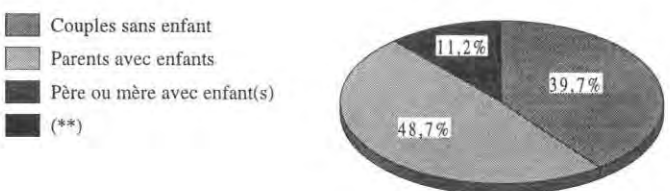
Parmi les ménages de plusieurs personnes, 94,8 % sont des **ménages familiaux** (98 426) et 5,2 % des ménages **non familiaux** (5 451).



Près de la moitié des **ménages familiaux** (48,7 %) sont eux-mêmes des familles au sens traditionnel du terme (couples de parents avec enfant(s), plus, éventuellement, d'autres personnes) (47 965).

39,7 % des ménages sont formés d'un **couple sans enfant** (éventuellement avec d'autres personnes) (39 080).

Un peu plus d'un ménage sur dix (11,2 %) est composé d'un **parent seul avec enfant(s)**. Ces **familles monoparentales** (10 981) ont à leur tête dans 83,1 % des cas une femme (9 122) et dans 19,9 % des cas un homme (1 859).



(\*\*) Ce type de ménage, formé d'une **personne seule avec père et/ou mère** (400), n'a qu'un poids négligeable (0,4 %).

Ménages privés, selon le type et le sexe de la personne de référence, en 1990

	Effectifs			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Ménages privés</b>	<b>112 138</b>	<b>58 223</b>	<b>170 361</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
D'une seule personne	26 623	39 861	66 484	23,7	68,5	39,0
De plusieurs personnes	85 515	18 362	103 877	76,3	31,5	61,0
<b>Ménages familiaux</b>	<b>82 474</b>	<b>15 952</b>	<b>98 426</b>	<b>73,5</b>	<b>27,4</b>	<b>57,8</b>
<b>Couples sans enfant</b>	<b>35 172</b>	<b>3 908</b>	<b>39 080</b>	<b>31,4</b>	<b>6,7</b>	<b>22,9</b>
<i>Couples sans enfant (sans autre personne)</i>	33 877	3 757	37 634	30,2	6,5	22,1
Couples mariés	29 671	2 811	32 482	26,5	4,8	19,1
Couples consensuels	4 206	946	5 152	3,8	1,6	3,0
<i>Couples sans enfants (avec d'autre(s) personne(s))</i>	1 295	151	1 446	1,2	0,3	0,8
Couples mariés	1 194	120	1 314	1,1	0,2	0,8
Couples consensuels	101	31	132	0,1	0,1	0,1
<b>Couples avec enfant(s)</b>	<b>45 265</b>	<b>2 700</b>	<b>47 965</b>	<b>40,4</b>	<b>4,6</b>	<b>28,2</b>
<i>Couples avec enfant(s) (sans autre personne)</i>	43 203	2 523	45 726	38,5	4,3	26,8
Couples mariés	41 887	2 317	44 204	37,4	4,0	25,9
Couples consensuels	1 316	206	1 522	1,2	0,4	0,9
<i>Couples avec enfant(s) (avec d'autre(s) personne(s))</i>	2 062	177	2 239	1,8	0,3	1,3
Couples mariés	1 998	167	2 165	1,8	0,3	1,3
Couples consensuels	64	10	74	0,1	0,0	0,0
<b>Père ou mère avec enfant(s)</b>	<b>1 859</b>	<b>9 122</b>	<b>10 981</b>	<b>1,7</b>	<b>15,7</b>	<b>6,4</b>
<i>Sans autre personne</i>	1 515	8 446	9 961	1,4	14,5	5,8
<i>Avec d'autre(s) personne(s)</i>	344	676	1 020	0,3	1,2	0,6
<b>Personne seule avec père et/ou mère</b>	<b>178</b>	<b>222</b>	<b>400</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>
<i>Personne seule avec parent(s) (sans autre personne)</i>	143	203	346	0,1	0,3	0,2
Un des parents	10	11	21	0,0	0,0	0,0
Les deux parents	133	192	325	0,1	0,3	0,2
<i>Personne seule avec un des parents (et d'autre(s) personne(s))</i>	35	19	54	0,0	0,0	0,0
<b>Ménages non familiaux</b>	<b>3 041</b>	<b>2 410</b>	<b>5 451</b>	<b>2,7</b>	<b>4,1</b>	<b>3,2</b>
Avec lien de parenté	462	509	971	0,4	0,9	0,6
Avec lien de parenté et autre(s)	38	31	69	0,0	0,1	0,0
Sans lien de parenté	2 541	1 870	4 411	2,3	3,2	2,6



## Familles monoparentales d'aujourd'hui

---

### Introduction

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE, France) relève dans une publication consacrée aux familles monoparentales que : «l'expression *famille monoparentale* est apparue dans les définitions statistiques en 1981, pour désigner une réalité déjà ancienne mais non repérée en tant que telle : celle d'un parent sans conjoint, vivant avec un ou plusieurs enfants de moins de 25 ans, eux-mêmes célibataires, sans conjoint ni enfant»<sup>15</sup>.

En Suisse, le terme *famille monoparentale* fait son entrée dans les commentaires et analyses statistiques au cours des années quatre-vingt. Il se substitue peu à peu à celui, un peu rude, de la statistique officielle, identifiant ce type de famille sous la dénomination générique de *chef de ménage avec enfant(s)*. Cette dernière appellation sera elle-même transformée lors du recensement de la population de 1990 en : *père ou mère avec enfant(s)* ou *parent seul avec enfant(s)*.

Si le vocabulaire du statisticien suisse s'est enrichi, le concept de *famille monoparentale* n'a lui-même pas été clairement défini. Les statistiques relatives aux *familles monoparentales* sont extraites, la plupart du temps, de la statistique des ménages des recensements fédéraux de la population. Ceux-ci répertorient différents *types de ménages* dont, en particulier, les *chefs de ménage* ou *parent seul avec enfant(s)*, sans limites d'âge ou de statut matrimonial de ces derniers. Or, souvent, publications ou commentaires sur les familles monoparentales font référence aux données statistiques des recensements fédéraux de la population portant sur l'ensemble des *ménages de parent seul avec enfant(s)* sans distinctions. Ce défaut de cadrage du concept de famille monoparentale par la statistique publique suisse, tout en laissant aux statisticiens ayant accès aux enregistrements magnétiques individuels, toute latitude pour personnaliser le type de famille monoparentale en fonction de sa composition, génère pour les autres utilisateurs un certain nombre de handicaps. Tout d'abord, lorsque l'analyse porte sur l'ensemble des *ménages de parent seul avec enfant(s), sans restriction d'âge ou d'état matrimonial*, considéré comme le prototype de la famille monoparentale, le lecteur peut douter de la pertinence de commentaires qui, par exemple, relèvent que : «environ un cinquième des pères et mères *élevant* seuls leurs enfants sont rentiers ou retraités»<sup>16</sup>, lorsque sont inclus des ménages de parent avec enfants adultes, voire retraités eux-mêmes, pouvant de surcroît être mariés, veufs ou divorcés.

D'autre part, si, dans le but de palier ce biais, le programme de publications des résultats des recensements de l'Office fédéral de la statistique propose quelquefois des résultats par types de ménages excluant ou incluant les enfants de certaines catégories d'âge, celles-ci varient elles-mêmes d'un recensement à l'autre. Ainsi, en 1980, on retrouve bien des tableaux statistiques relatifs aux ménages familiaux, dont les familles monoparentales, incluant les enfants jusqu'à 25 ans, mais tous états matrimoniaux confondus, alors que les résultats du recensement de 1990 excluent les enfants qui ne sont pas célibataires, et abaisse l'âge maximum à 20 ans.

---

<sup>15</sup> INSEE, *Les familles monoparentales*, Contours et caractères, 1994 (page 6).

<sup>16</sup> OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS). *Familles d'aujourd'hui. L'image de la famille dans le recensement fédéral de la population de 1990*, Berne, OFS, 1994 (86 p.).

Cette définition à géométrie variable du concept de *famille monoparentale* limite donc les comparaisons aisées dans le temps pour ceux qui n'ont pas accès aux données primaires des recensements fédéraux et implique pour les autres un investissement supplémentaire, quand faire se peut, pour recréer des données historiques cohérentes.

C'est pourquoi, dans cet article, nous avons choisi de privilégier la description de la famille monoparentale d'aujourd'hui, c'est-à-dire vers 1990, en mettant en évidence ses principales caractéristiques socio-démographiques, telles qu'elles peuvent être déduites des données du recensement.

## 1. Le type de famille monoparentale retenue

Dans la présentation générale de la statistique des ménages et familles (voir première partie), il a déjà été relevé la progression importante, depuis 1960, des ménages dont le noyau se compose d'un père ou d'une mère avec un ou plusieurs enfants.

Rappelons, en effet, que ce type de ménage a doublé en trente ans à Genève (1960 : 5 240; 1990 : 10 981, soit + 109,6 %). En revanche, en Suisse, l'augmentation n'a été que de 47,3 % pendant la même période (1960 : 98 488; 1990 : 145 108).

En 1990, ces *familles monoparentales*, tous types confondus, représentent, à Genève, un peu plus d'un ménage familial sur dix<sup>17</sup>, mais 6,4 % seulement du total des ménages privés.

Canton de Genève

Tableau 1

### Ménages familiaux selon le type

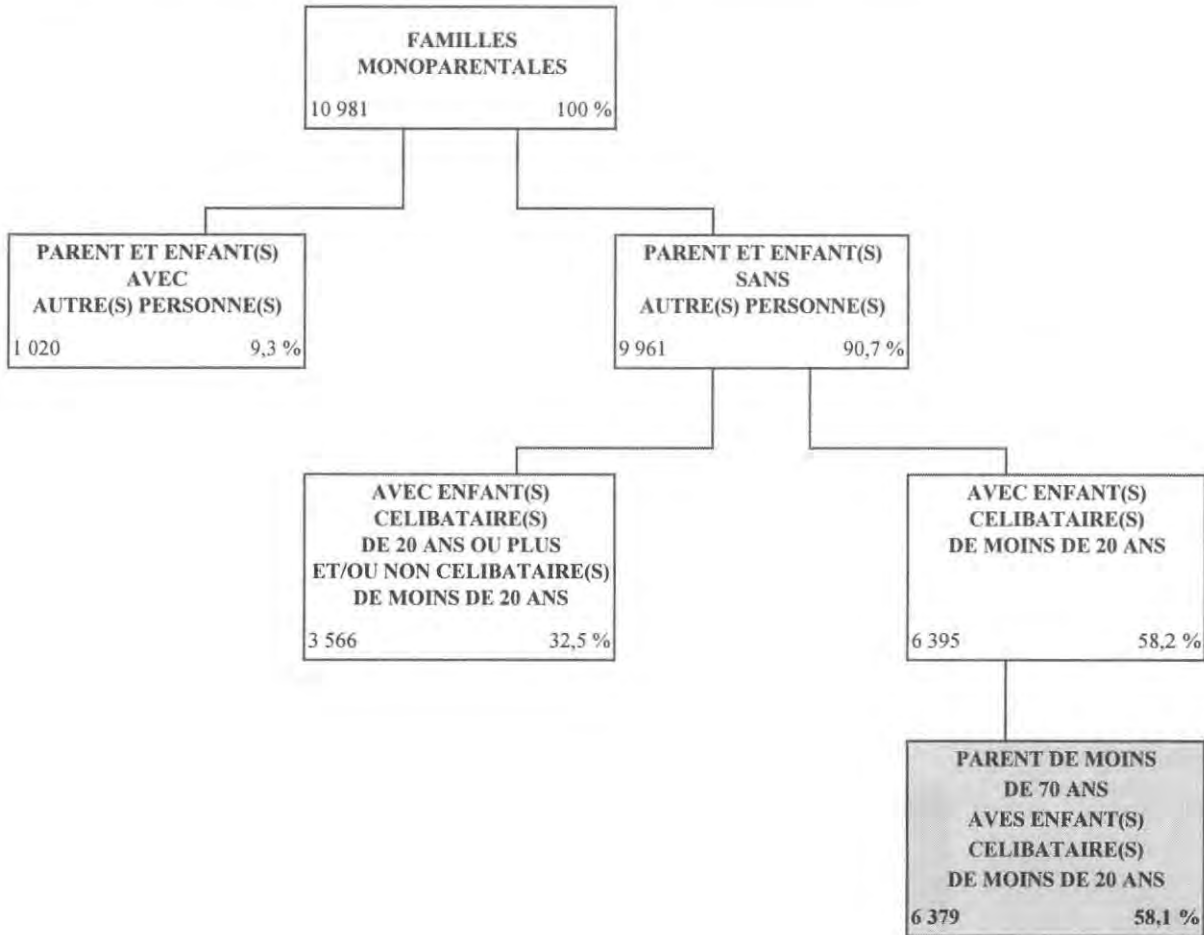
	1960	1970	1980	1990
<i>Effectif</i>				
Père ou mère avec enfant(s)	5 240	6 325	8 001	10 981
Couples sans enfant	24 526	32 291	36 947	39 080
Couples avec enfant(s)	30 904	44 175	46 267	47 965
Fille ou fils avec père et/ou mère	1 001	741	597	400
<b>Total</b>	<b>61 671</b>	<b>83 532</b>	<b>91 812</b>	<b>98 426</b>
<i>Répartition en %</i>				
Père ou mère avec enfant(s)	8,5	7,6	8,7	11,2
Couples sans enfant	39,8	38,7	40,2	39,7
Couples avec enfant(s)	50,1	52,9	50,4	48,7
Fille ou fils avec père et/ou mère	1,6	0,9	0,7	0,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Afin de nous rapprocher d'une conception plus standardisée de la *famille monoparentale*, nous avons, pour en tracer l'instantané aux environs de 1990, opéré une sélection parmi l'ensemble des ménages ayant à leur tête désignée, un père ou une mère sans conjoint.

<sup>17</sup> Les *ménages familiaux* regroupent les pères ou mères seuls avec enfant(s), les couples sans enfant, les couples avec enfant(s), les personnes seules avec père ou/et mère.

Canton de Genève

G.1 Ménages composés d'un parent avec enfant(s), en 1990



A Genève, au recensement de 1990, on compte 10 981 ménages dont le répondant principal est *parent avec enfant(s)*; leur composition présente concrètement une palette de situations assez variées.

Tout d'abord, au *parent avec enfant(s)* peuvent se joindre d'autres personnes. C'est le cas pour environ dix pour cent des ménages de père ou mère avec enfant(s) (1 020 ménages, 9,3 %). Ces «autres personnes» sont désignées, dans la nomenclature du recensement, comme des «beaux-parents», des «frères ou soeurs», «d'autres parents» ou «d'autres personnes». La *famille monoparentale* peut faire ménage commun avec une ou plusieurs personnes de chacune de ces catégories exclusivement ou plusieurs personnes de catégories différentes. On peut supposer, entre autres, que parmi les personnes repérées dans le groupe «autres personnes» (dans 450 ménages sur les 1 020 des familles monoparentales avec cohabitant(s)) est inclus un nombre non négligeable, mais non connu précisément, de concubins du parent désigné répondant du ménage. Dans ce cas, les *familles monoparentales* s'apparenteraient plutôt au type de *familles recomposées* et devraient alors se classer, de préférence, dans la catégorie des *couples consensuels*.

Dans une première démarche, nous n'avons donc retenu, ici, que les *familles monoparentales* au sens strict, c'est-à-dire formées du parent avec enfant(s) à l'exclusion de toute autre personne, soit 9 961 ménages, représentant 90,7 % des ménages dont le répondant principal est un père ou une mère seul(e) avec enfant(s).

Puis, afin de rapprocher encore le type de famille monoparentale extrait des données du recensement fédéral de la population de 1990 d'un modèle plus spécifique, les familles monoparentales avec enfant(s) de vingt ans ou plus, ou de moins de vingt ans mais non célibataires, n'ont pas été conservées<sup>18</sup>. Celles-là représentent 3 566 familles, soit près du tiers (32,5 %) du total des ménages dont le noyau familial est composé d'un parent avec enfant(s).

Les «contours et caractères» mis en évidence dans la suite du texte portent donc sur des *familles monoparentales* strictement composées de parent seul avec un ou plusieurs enfants célibataires de moins de vingt ans (6 395), auxquelles ont encore été soustraits quelques cas «aberrants» d'erreurs non corrigées (16) de mères âgées de plus de septante ans avec enfant(s) de moins de vingt ans.

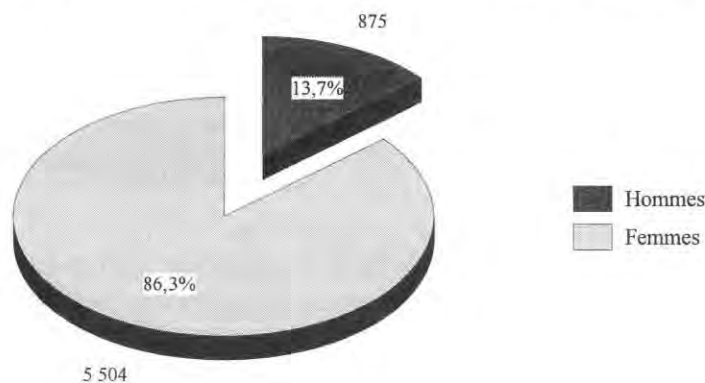
Le nombre de *familles monoparentales définitif*<sup>19</sup> auquel il sera fait référence au point 2 (Portrait) est donc de 6 379, soit près de 60 % de l'ensemble des ménages dont le répondant principal est un parent seul avec enfant(s) (10 981).

## 2. Portrait

La *famille monoparentale* demeure, en 1990, **avant tout une affaire de femmes**. En effet, dans 86,3 % des cas, le parent seul avec enfant(s) est une femme (5 504 familles dans le canton). Elle vit, en moyenne, avec 1,4 enfant célibataire de moins de vingt ans<sup>20</sup>. Environ deux tiers d'entre elles (68,0 %) vivent avec un seul enfant, un peu plus du quart (27,5 %) avec deux enfants et moins de 5 % avec trois enfants ou plus.

Canton de Genève

### G.2 Chefs de familles monoparentales selon le sexe, en 1990



Bien que très minoritaires (13,7 %), les 875 familles monoparentales dont le parent présent est un homme ont une composition très proche de celles dont le chef est une femme : nombre moyen d'enfants 1,3; 69,9 % avec un seul enfant; 26,3 % avec deux; 3,8 % avec trois ou plus.

<sup>18</sup> L'Office fédéral de la statistique ayant produit des tableaux et données sur support magnétique relatifs aux familles en général et monoparentales, en particulier, en agrégeant les enfants célibataires de plus ou moins de vingt ans, pour des raisons de commodité nous nous sommes conformés à ces catégories.

<sup>19</sup> Le graphique de la page 21 marque les étapes successives suivies pour arriver à cette dernière définition.

<sup>20</sup> A titre de comparaison, relevons que le nombre moyen d'enfants par ménage familial avec enfant(s) est, à Genève, de 1,6.



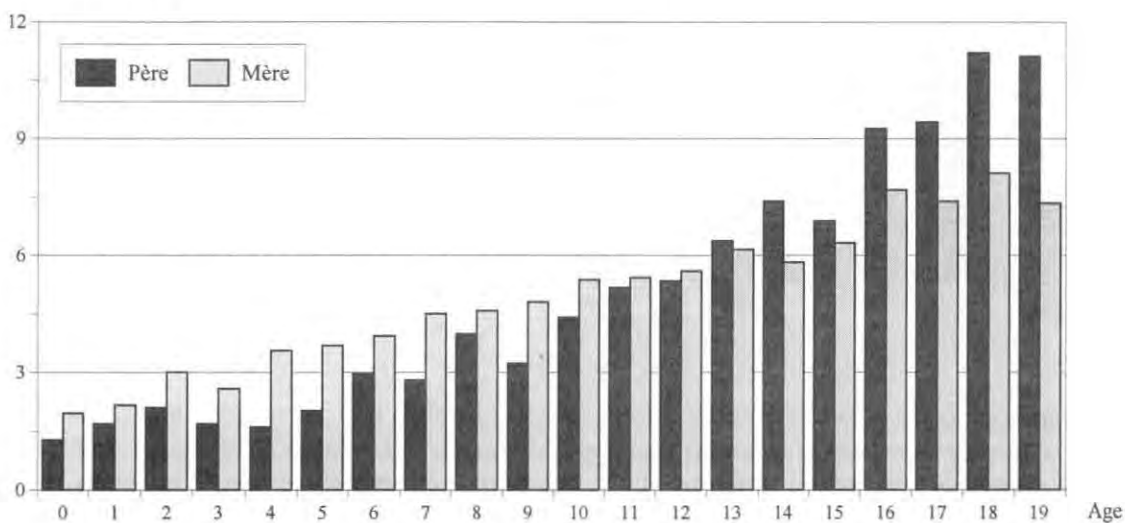
L'âge moyen des enfants vivant avec leur mère est de 12,0 ans et celui de ceux cohabitant avec leur père de 13,5 ans. Plus du tiers (34,8 %) des enfants de familles monoparentales dont le répondant est une femme sont âgés de moins de dix ans. Parmi ceux vivant avec leur père, moins d'un enfant sur quatre (23,4 %) a moins de dix ans. En revanche, 47,9 % des enfants dont le chef de famille monoparentale est un homme sont des adolescents de 15 à 19 ans. La proportion d'adolescents (15-19 ans) parmi les enfants qui ont une mère seule au foyer est de 34,8 %.

Cette répartition différente, selon l'âge des enfants, des familles monoparentales en fonction du sexe du parent présent ressort clairement de sa représentation graphique.

*Canton de Genève*

### G.3 Familles monoparentales avec enfant(s), selon l'âge des enfants, en 1990

Répartition en pour cent



On relève, en effet, parmi les familles d'enfants vivant avec leur mère, une proportion systématiquement plus élevée des enfants de moins de treize ans, que parmi ceux vivant avec leur père, alors que parmi ceux cohabitant avec ce dernier, la part des jeunes âgés de 13 ans ou plus est plus importante (surtout à partir de 16 ans) que parmi garçon(s) et fille(s) qui demeurent avec leur mère.

En règle générale, on peut déjà constater, à Genève, que la famille monoparentale, telle que nous l'avons définie, est composée, dans près de neuf cas sur dix (86,3 %), d'une mère de famille, accompagnée, pour deux tiers d'entre elles, d'un seul enfant de moins de vingt ans (1,4 enfant en moyenne) qui, plus d'une fois sur trois (36,5 %), est âgé de moins de 10 ans.

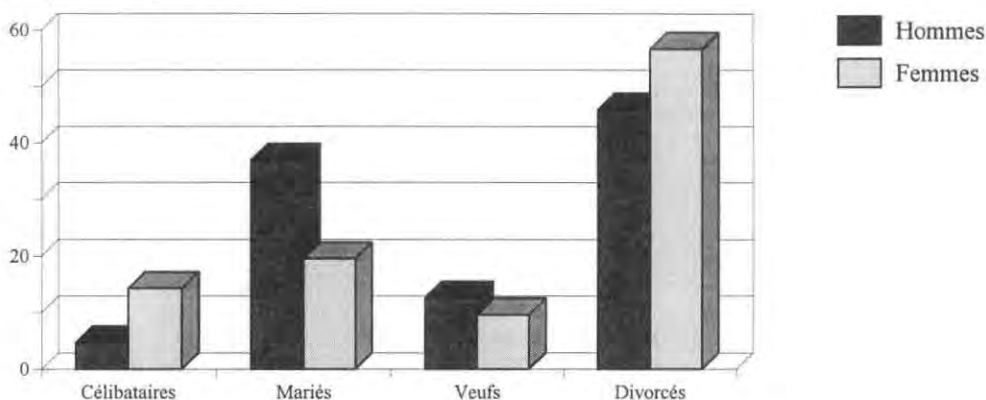
Le **statut matrimonial** du chef de famille monoparentale a fortement évolué : «la situation majoritaire étant aujourd'hui celle du divorce, alors que le veuvage prévalait autrefois<sup>21</sup>»,

A Genève, comme ailleurs, les «divorcés, hommes ou femmes, sont aujourd'hui les plus nombreux des parents vivant sans conjoint<sup>22</sup>». Plus de la moitié (55,1 %) des parents seuls avec des enfants célibataires de moins de vingt ans sont divorcés.

*Canton de Genève*

#### **G.4 Familles monoparentales selon l'état matrimonial du chef de ménage, par sexe, en 1990**

Répartition en pour cent



La situation matrimoniale selon le sexe du parent laisse apparaître une image plus contrastée. En effet, les mères seules avec leur(s) enfant(s) sont sept fois sur dix célibataires (14,3 %) ou divorcées (56,6 %). En revanche, une infime minorité (4,7 %) de pères célibataires se retrouvent seuls avec leur(s) enfant(s) et près d'un père chef de famille monoparentale sur deux est divorcé (45,8 %). Toutefois les hommes sont, le plus souvent, encore mariés, mais sans conjoint (36,9 %), ou veufs (12,6 %).

<sup>21</sup> INSEE. *Les familles monoparentales*, Contours et caractères, 1994 (page 6).

<sup>22</sup> OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS). *Familles d'aujourd'hui, L'image de la famille dans le recensement fédéral de la population de 1990*, Berne, OFS, 1994 (86 p.).

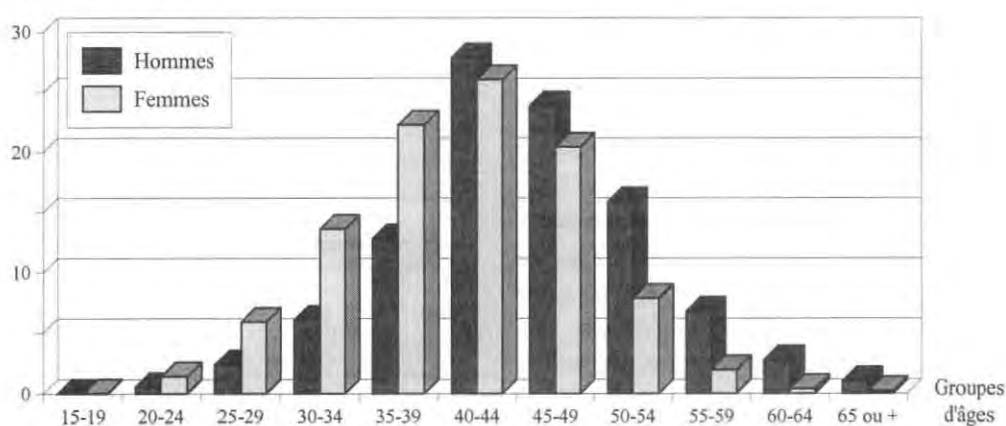
Le **profil d'âge** des parents seuls avec enfant(s) diffère nettement selon le sexe.

Les chefs de familles monoparentales sont proportionnellement plus nombreux dans les classes d'âges inférieures à quarante ans chez les femmes que les hommes. Ce fait est à relier avec la plus grande fréquence, chez les femmes, du statut matrimonial de célibataire (14,3 %) ou de divorcé (56,6 %). Les pères de famille se retrouvant seuls avec leur(s) enfant(s) sont plus souvent veufs ou « mariés sans conjoint », et sont donc aussi, en général, plus âgés. La moitié (50,3 %) des hommes chefs de famille monoparentale ont quarante-cinq ans ou plus, contre seulement 30,8 % des femmes.

*Canton de Genève*

### G.5 Familles monoparentales selon l'âge du chef de ménage, par sexe, en 1990

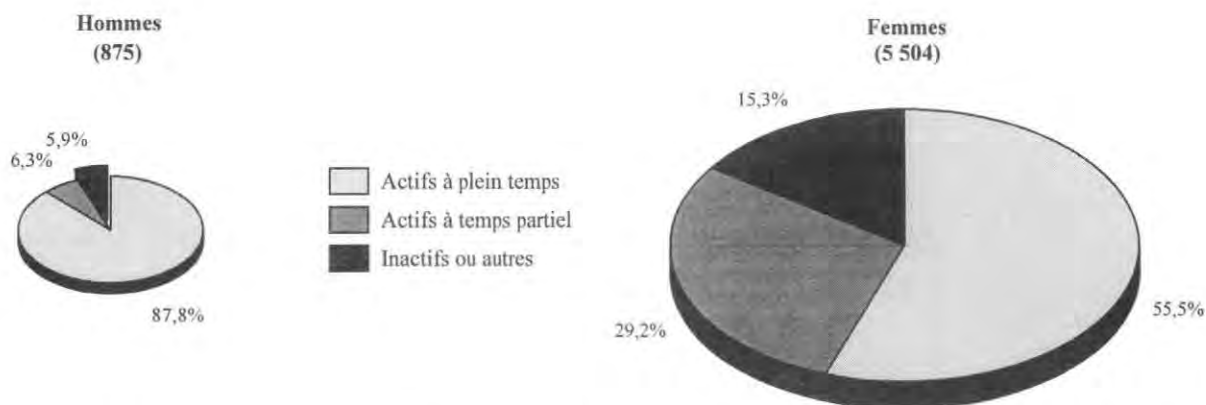
Répartition en pour cent



Quel que soit le statut matrimonial du père ou de la mère seul(e) avec enfant(s), la situation de parent unique implique, sauf cas exceptionnel, pour celui-là d'être, aussi, le principal soutien économique de la famille. Cette contrainte se traduit dans les faits par une importante proportion d'**actifs** parmi les parents seuls avec enfant(s). 94,1 % des pères et 84,7 % des mères seul(e)s avec leur(s) enfant(s) exercent une activité professionnelle (à plein temps ou à temps partiel) au moment du recensement de 1990<sup>23</sup>.

*Canton de Genève*

### G.6 Familles monoparentales selon la situation professionnelle du parent, par sexe, en 1990



<sup>23</sup> A titre de comparaison, relevons que le taux d'activité de l'ensemble de la population de 15 ans ou plus est, à Genève, pour les hommes de 77,7 % et pour les femmes de 51,9 %, à cette même époque.

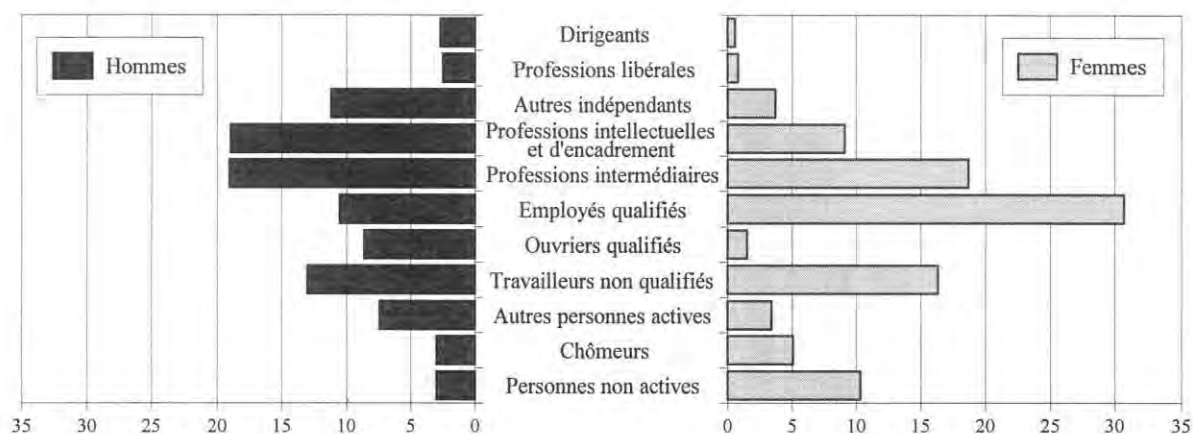
Si seulement 6,3 % des hommes seuls avec leur(s) enfant(s) exercent une profession à temps partiel, les mères de familles monoparentales sont près de trente pour cent (29,3 %) à occuper un ou plusieurs emplois à temps partiel. Une très forte proportion des familles monoparentales tirent donc, entièrement ou en partie, leur revenu d'une activité professionnelle rémunérée, avec des différences significatives entre le temps investi selon le sexe du répondant familial.

Qu'en est-il maintenant de la **catégorie socio-professionnelle** dans laquelle s'exerce cette activité ?

*Canton de Genève*

### G.7 Familles monoparentales selon la catégorie socio-professionnelle du parent, par sexe, en 1990

Répartition en pour cent



Une mère de famille monoparentale sur deux (49,3 %) occupe un emploi qualifié du secteur tertiaire (employées qualifiées : 30,7 % et professions intermédiaires : 18,7 %). Mais plus du tiers (35,0 %) sont sans emploi (chômeuses, personnes non actives) ou exercent une profession peu qualifiée.

Les pères seuls avec enfant(s) jouissent, en général, d'une situation socio-professionnelle plus favorable. Plus de la moitié (54,5 %) des chefs de famille monoparentale de sexe masculin font partie d'une des catégories suivantes : dirigeants, de profession libérale, indépendants, de profession intellectuelle ou d'encadrement, de profession intermédiaire.

**Familles monoparentales selon le sexe du chef de ménage et le nombre d'enfants de moins de 20 ans, en 1990**

Nombre d'enfants	Effectif			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1	612	3 745	4 357	69,9	68,0	68,3
2	230	1 512	1 742	26,3	27,5	27,3
3	28	211	239	3,2	3,8	3,7
4	3	30	33	0,3	0,5	0,5
5	2	4	6	0,2	0,1	0,1
6	-	2	2	-	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>875</b>	<b>5 504</b>	<b>6 379</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Familles monoparentales selon le sexe et l'état matrimonial du chef de ménage, en 1990**

	Effectif			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Célibataire	41	786	827	4,7	14,3	13,0
Marié	323	1074	1397	36,9	19,5	21,9
Veuf	110	527	637	12,6	9,6	10,0
Divorcé	401	3117	3518	45,8	56,6	55,1
<b>Total</b>	<b>875</b>	<b>5504</b>	<b>6379</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Familles monoparentales selon le sexe et le groupe d'âges du chef de ménage, en 1990**

	Effectif			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15 - 19	-	1	1	-	0,0	0,0
20 - 24	5	77	82	0,6	1,4	1,3
25 - 29	21	325	346	2,4	5,9	5,4
30 - 34	53	748	801	6,1	13,6	12,6
35 - 39	112	1 226	1 338	12,8	22,3	21,0
40 - 44	244	1 433	1 677	27,9	26,0	26,3
45 - 49	209	1 125	1 334	23,9	20,4	20,9
50 - 54	139	430	569	15,9	7,8	8,9
55 - 59	59	107	166	6,7	1,9	2,6
60 - 64	24	22	46	2,7	0,4	0,7
65 - 70	9	10	19	1,0	0,2	0,3
<b>Total</b>	<b>875</b>	<b>5 504</b>	<b>6 379</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Familles monoparentales selon le sexe du parent, le nombre et l'âge des enfants de moins de 20 ans, en 1990**

Age	Homme				Femme				Total			
	1	2	3 ou +	Total	1	2	3 ou +	Total	1	2	3 ou +	Total
<b>Familles</b>	<b>612</b>	<b>230</b>	<b>33</b>	<b>875</b>	<b>3 745</b>	<b>1 512</b>	<b>247</b>	<b>5 504</b>	<b>4 357</b>	<b>1 742</b>	<b>280</b>	<b>6 379</b>
<b>Enfants, effectif</b>												
0	11	3	1	15	97	33	19	149	108	36	20	164
1	14	5	1	20	115	42	8	165	129	47	9	185
2	18	5	2	25	146	56	25	227	164	61	27	252
3	9	10	1	20	121	55	19	195	130	65	20	215
4	11	6	2	19	143	89	36	268	154	95	38	287
5	15	7	2	24	150	104	24	278	165	111	26	302
6	15	16	4	35	136	121	40	297	151	137	44	332
7	19	12	2	33	162	128	51	341	181	140	53	374
8	17	22	8	47	150	152	44	346	167	174	52	393
9	15	18	5	38	145	169	49	363	160	187	54	401
10	21	25	6	52	162	187	57	406	183	212	63	458
11	20	37	4	61	170	192	49	411	190	229	53	472
12	19	34	10	63	160	205	58	423	179	239	68	486
13	35	35	5	75	186	239	39	464	221	274	44	539
14	33	37	17	87	177	217	46	440	210	254	63	527
15	40	33	8	81	214	217	46	477	254	250	54	558
16	54	47	8	109	276	247	57	580	330	294	65	689
17	69	35	7	111	314	194	50	558	383	229	57	669
18	92	33	7	132	369	206	37	612	461	239	44	744
19	85	40	6	131	352	171	31	554	437	211	37	685
<b>Total</b>	<b>612</b>	<b>460</b>	<b>106</b>	<b>1 178</b>	<b>3 745</b>	<b>3 024</b>	<b>785</b>	<b>7 554</b>	<b>4 357</b>	<b>3 484</b>	<b>891</b>	<b>8 732</b>

**Enfants, répartition en %**

0	1,8	0,7	0,9	1,3	2,6	1,1	2,4	2,0	2,5	1,0	2,2	1,9
1	2,3	1,1	0,9	1,7	3,1	1,4	1,0	2,2	3,0	1,3	1,0	2,1
2	2,9	1,1	1,9	2,1	3,9	1,9	3,2	3,0	3,8	1,8	3,0	2,9
3	1,5	2,2	0,9	1,7	3,2	1,8	2,4	2,6	3,0	1,9	2,2	2,5
4	1,8	1,3	1,9	1,6	3,8	2,9	4,6	3,5	3,5	2,7	4,3	3,3
5	2,5	1,5	1,9	2,0	4,0	3,4	3,1	3,7	3,8	3,2	2,9	3,5
6	2,5	3,5	3,8	3,0	3,6	4,0	5,1	3,9	3,5	3,9	4,9	3,8
7	3,1	2,6	1,9	2,8	4,3	4,2	6,5	4,5	4,2	4,0	5,9	4,3
8	2,8	4,8	7,5	4,0	4,0	5,0	5,6	4,6	3,8	5,0	5,8	4,5
9	2,5	3,9	4,7	3,2	3,9	5,6	6,2	4,8	3,7	5,4	6,1	4,6
10	3,4	5,4	5,7	4,4	4,3	6,2	7,3	5,4	4,2	6,1	7,1	5,2
11	3,3	8,0	3,8	5,2	4,5	6,3	6,2	5,4	4,4	6,6	5,9	5,4
12	3,1	7,4	9,4	5,3	4,3	6,8	7,4	5,6	4,1	6,9	7,6	5,6
13	5,7	7,6	4,7	6,4	5,0	7,9	5,0	6,1	5,1	7,9	4,9	6,2
14	5,4	8,0	16,0	7,4	4,7	7,2	5,9	5,8	4,8	7,3	7,1	6,0
15	6,5	7,2	7,5	6,9	5,7	7,2	5,9	6,3	5,8	7,2	6,1	6,4
16	8,8	10,2	7,5	9,3	7,4	8,2	7,3	7,7	7,6	8,4	7,3	7,9
17	11,3	7,6	6,6	9,4	8,4	6,4	6,4	7,4	8,8	6,6	6,4	7,7
18	15,0	7,2	6,6	11,2	9,9	6,8	4,7	8,1	10,6	6,9	4,9	8,5
19	13,9	8,7	5,7	11,1	9,4	5,7	3,9	7,3	10,0	6,1	4,2	7,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Familles monoparentales selon le sexe et la situation professionnelle du parent, en 1990**

	Effectif			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Actifs</b>	<b>849</b>	<b>4 940</b>	<b>5 789</b>	<b>97,0</b>	<b>89,8</b>	<b>90,8</b>
Plein temps	768	3 054	3 822	87,8	55,5	59,9
Un temps partiel	38	1 455	1 493	4,3	26,4	23,4
Plusieurs temps partiels	17	153	170	1,9	2,8	2,7
En quête d'un emploi	19	237	256	2,2	4,3	4,0
Futur emploi garanti	7	41	48	0,8	0,7	0,8
<b>Inactifs</b>	<b>26</b>	<b>564</b>	<b>590</b>	<b>3,0</b>	<b>10,2</b>	<b>9,2</b>
En formation	2	33	35	0,2	0,6	0,5
Rentiers	17	77	94	1,9	1,4	1,5
Travaux ménagers	2	406	408	0,2	7,4	6,4
Inactifs ou autres	5	48	53	0,6	0,9	0,8
<b>Total</b>	<b>875</b>	<b>5 504</b>	<b>6 379</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Familles monoparentales selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle du parent, en 1990**

	Effectif			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Dirigeants	24	33	57	2,7	0,6	0,9
Professions libérales	22	44	66	2,5	0,8	1,0
Autres indépendants	98	204	302	11,2	3,7	4,7
Professions intellectuelles et d'encadrement	166	500	666	19,0	9,1	10,4
Professions intermédiaires	167	1 027	1 194	19,1	18,7	18,7
Employés qualifiés	92	1 689	1 781	10,5	30,7	27,9
Ouvriers qualifiés	75	81	156	8,6	1,5	2,4
Travailleurs non qualifiés	114	897	1 011	13,0	16,3	15,8
Personnes actives occupées non attribuables	65	187	252	7,4	3,4	4,0
Chômeurs	26	278	304	3,0	5,1	4,8
Inactifs ou autres	26	564	590	3,0	10,2	9,2
<b>Total</b>	<b>875</b>	<b>5 504</b>	<b>6 379</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>





## Je vis seule. Je vis seul. Qui suis-je ?

---

### Introduction

A Genève, la réduction de la taille moyenne des ménages est une tendance déjà ancienne. Amorcée au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, cette évolution s'est poursuivie jusqu'à nos jours<sup>24</sup>.

Une des causes de la diminution du nombre moyen de personnes par ménage est la multiplication des *ménages de solitaires*. En effet, parallèlement à la contraction des familles nombreuses, dans les cantons urbains en général et à Genève en particulier, on constate, principalement depuis les années soixante, l'émergence des *ménages de personnes seules*. Rappelons que, dans le canton, ces derniers ont quasiment doublé entre 1960 (18 418) et 1970 (35 200).

L'augmentation du nombre de ménages d'une personne a été particulièrement importante entre 1970 et 1980. Pendant cette période, leur nombre passe de 35 200 à 60 897. Cependant, cette brutale élévation (+ 25 697 ou + 73,0 %) est à mettre en rapport avec un changement de définition des sous-locataires. Jusqu'en 1970, ceux-ci étaient rattachés au ménage du locataire principal, alors que depuis 1980, si le sous-locataire ne partage pas avec le détenteur principal du logement au moins un repas principal par jour, il est considéré comme faisant ménage à part. Il devient donc autonome et entre dans la catégorie des ménages de personnes seules. L'augmentation imputable à ces transferts, entre 1970 et 1980, a été estimée à 7 300 sous-locataires, intégrés au ménage du détenteur du logement, qui se transforment en ménages indépendants dès 1980<sup>25</sup>. Cette part de nouveaux ménages de personnes seules (7 300) représente plus du quart de l'augmentation entre 1970 et 1980 (25 697) et plus d'un ménage d'une seule personne sur dix (12 %) comptabilisés en 1980 (60 897).

Après deux périodes de forte croissance (+ 16 782, soit + 91,1 %, entre 1960 et 1970; + 25 697, soit + 73,0 %, entre 1970 et 1980) la progression du nombre de personnes vivant seules dans leur propre logement s'est naturellement ralentie. En 1990, on compte 66 484 *ménages de solitaires*, soit plus du tiers des ménages privés du canton (38,7 %), représentant 17,5 % de la population résidante.

### Personnes seules à Genève : instantané

Comme nous l'avons vu précédemment<sup>26</sup>, les familles composées d'un parent seul avec enfant(s) sont principalement une affaire de femme, puisque, en 1990, plus de huit familles monoparentales sur dix ont à leur tête une mère.

Les ménages de personnes seules sont aussi majoritairement **féminins** : 60 % des personnes vivant seules dans leur propre logement sont des femmes. En outre, **l'âge** accentue fortement ce déséquilibre.

---

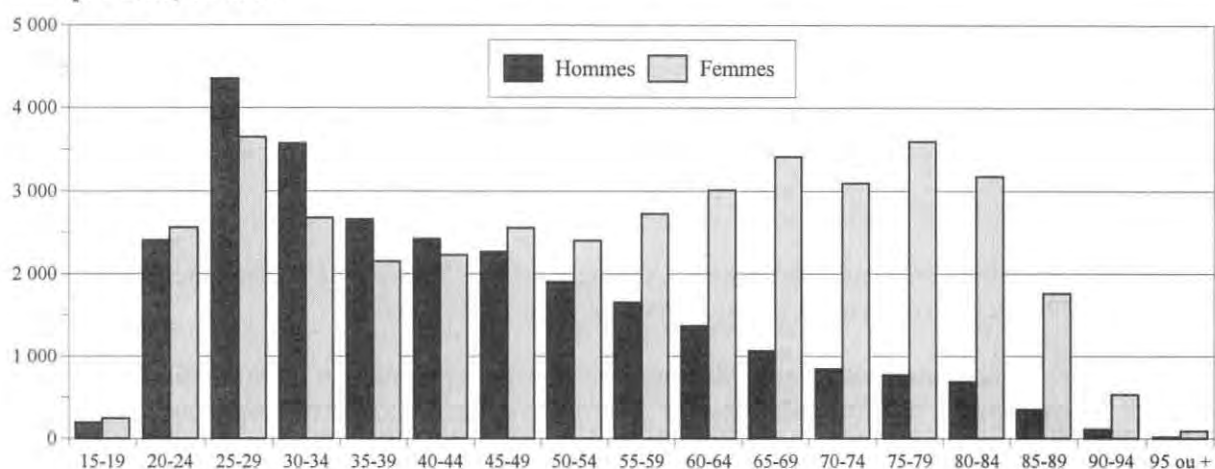
<sup>24</sup> Voir première partie : *Ménages et famille à Genève. Vue d'ensemble*, page 5.

<sup>25</sup> SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE (SCS). *Recensement de la population 1980*, 4. *Ménages : composition et taille*, Aspects statistiques N° 35, Genève, SCS, mai 83 (28 p.).

<sup>26</sup> Voir deuxième partie : *Familles monoparentales d'aujourd'hui*, page 19.

Canton de Genève

**G.1 Ménages d'une personne selon le groupe d'âges, par sexe, en 1990**

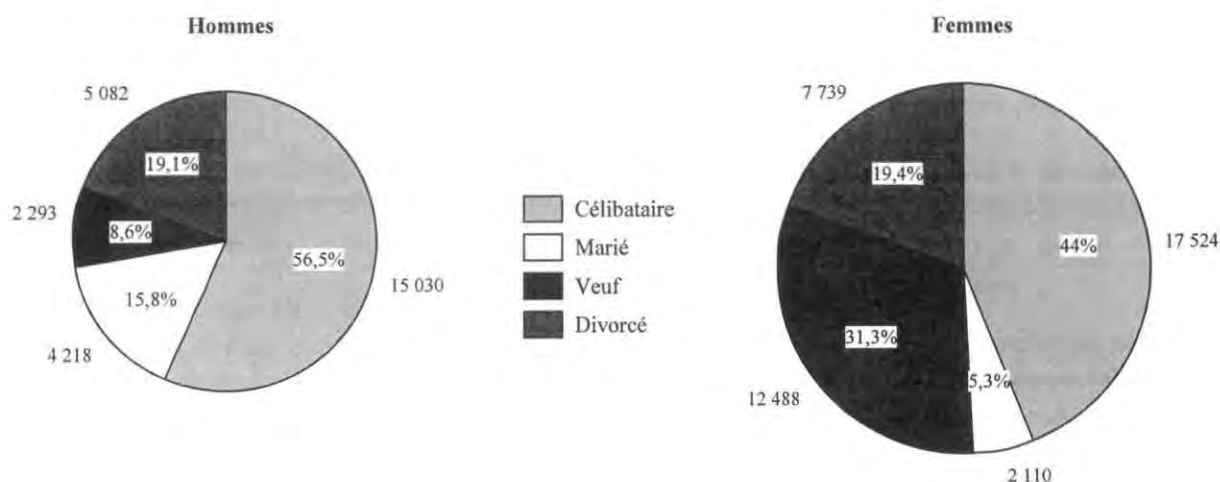


En effet, de vingt-cinq à quarante-quatre ans la proportion de *ménages de solitaires* masculins est plus élevée mais relativement stable (entre 52 % et 57 %) que celle des femmes seules. A partir de quarante-cinq ans, la tendance s'inverse et les ménages d'une seule personne sont de plus en plus souvent féminins; dès septante-cinq ans, plus de huit personnes sur dix vivant seules dans leur propre logement sont des femmes. Les femmes de quarante-cinq ans ou plus forment 39,6 % de l'ensemble des *ménages de solitaire*.

Selon leur **état matrimonial**, près de la moitié (49,0 %) des personnes vivant seules à Genève sont célibataires (32 554); viennent ensuite, par ordre d'importance, les veufs et veuves (14 781), suivis de près par les divorcé(e)s (12 821); les mariés représentent logiquement la catégorie de ménages de personnes seules la moins représentée (6 328). Cette catégorie très minoritaire (moins de 10 % de l'ensemble) est composée de personnes séparées de corps ou en instance de divorce ou de personnes qui ont déclaré deux domiciles. Ces dernières résident dans le canton durant la semaine, ou temporairement, pour des motifs professionnels (résidence économique selon les critères du recensement fédéral de la population) et rejoignent leur famille, établie à l'extérieur du canton, en fin de semaine ou durant une partie de l'année (résidence légale).

Canton de Genève

**G.2 Ménages d'une personne selon l'état matrimonial, par sexe, en 1990**

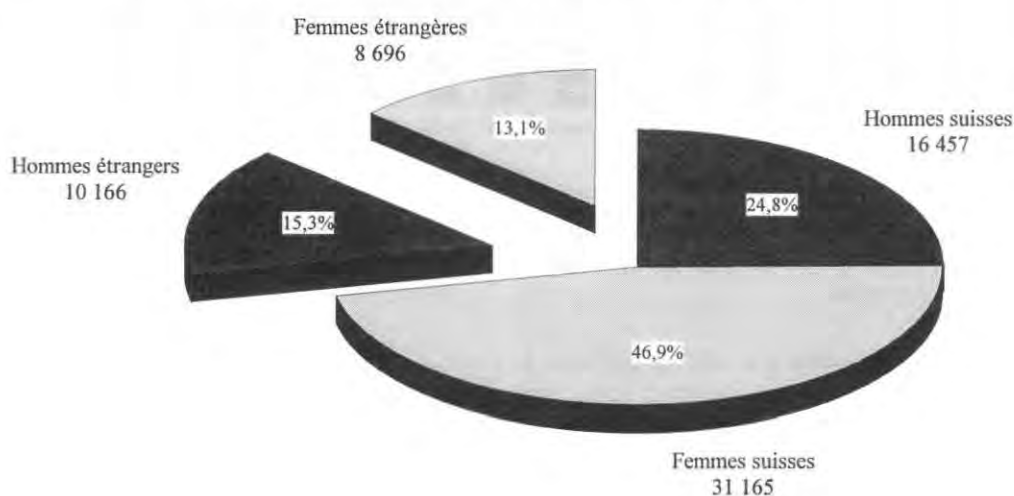


L'âge accentue la féminisation des ménages de personnes seules. Ces deux facteurs associés, âge et sexe, exercent aussi une influence importante sur la répartition des personnes seules selon l'état matrimonial. En effet, si la proportion de divorcées et divorcés est pratiquement équivalente pour chaque sexe, et la part de célibataires plus importante chez les hommes, en revanche, la proportion de veuves (31,3 %) est presque quatre fois plus élevée que celle des veufs (8,6 %). Sur dix veufs ou veuves vivant seul(e)s dans leur propre logement, huit sont des femmes. Le pourcentage plus fort d'hommes mariés découle de ce qui a été dit plus haut.

Les ménages formés d'une personne, vus sous l'angle de l'**origine** (Suisse, étrangers), se caractérisent par la nette prédominance des Suisses (71,6 %)27.

*Canton de Genève*

### G.3 Ménages d'une personne selon l'origine et le sexe, en 1990

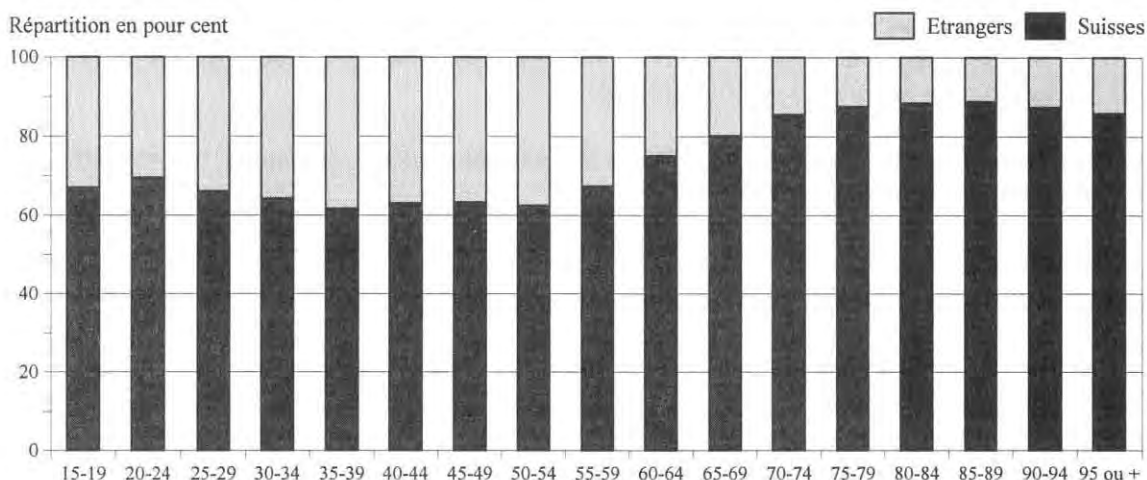


En outre, on remarquera, par sexe, un déséquilibre important en faveur des femmes suisses par rapport à leurs compatriotes hommes, alors que chez les étrangers, les ménages d'une seule personne sont plus souvent masculins. Ce contraste découle principalement de la structure par âge spécifique des populations suisse et étrangère. La population résidente étrangère est souvent, à l'origine, formée de jeunes actifs venus travailler en Suisse, puis suivis, éventuellement, par leur famille. Ils occupent donc une part importante dans les classes d'âges jeunes. La population d'origine suisse se caractérise par une moyenne d'âge plus élevée, particulièrement chez les femmes. Cette différence de structure d'âges entre Suisses et étrangers vivant seuls se reflète de manière évidente dans la répartition en pour cent des ménages d'une personne selon l'origine.

27 Rappelons que la population résidente du canton est composée, grosso modo, pour deux tiers de personnes d'origine suisse et pour un tiers d'étrangers.

Canton de Genève

**G.4 Ménages d'une personne selon l'origine, par groupe d'âges, en 1990**



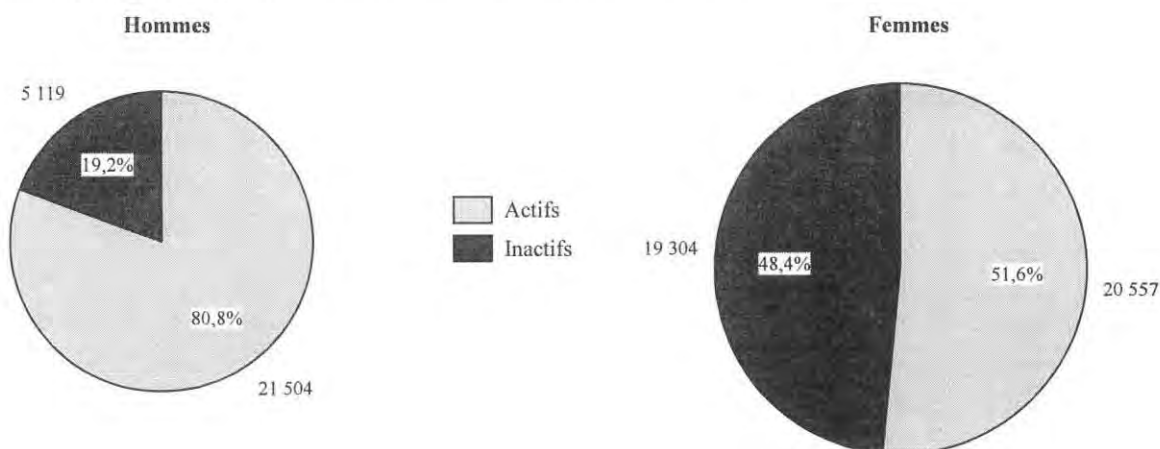
L'on voit, en effet, la part de personnes seules d'origine suisse s'élever rapidement après 60 ans et se rapprocher des 90 % à partir de 75 ans. On retrouve donc, ici reportés, les effets de la proportion élevée des veuves d'origine suisse.

Il ressort clairement de la structure par âge (graphique 1, page 32) que les ménages de personnes seules sont composés non seulement de femmes âgées mais aussi d'individus des deux sexes en âge d'activité : 84,9 % des hommes vivant seuls et 60,1 % des femmes ont entre 20 et 64 ans.

Parmi l'ensemble des personnes seules, 63,3 % exercent une **activité professionnelle**. Mais la répartition entre actifs et inactifs est très différente entre hommes et femmes en raison des différences dans leur structure par âge.

Canton de Genève

**G.5 Ménages d'une personne selon l'activité professionnelle, par sexe, en 1990**

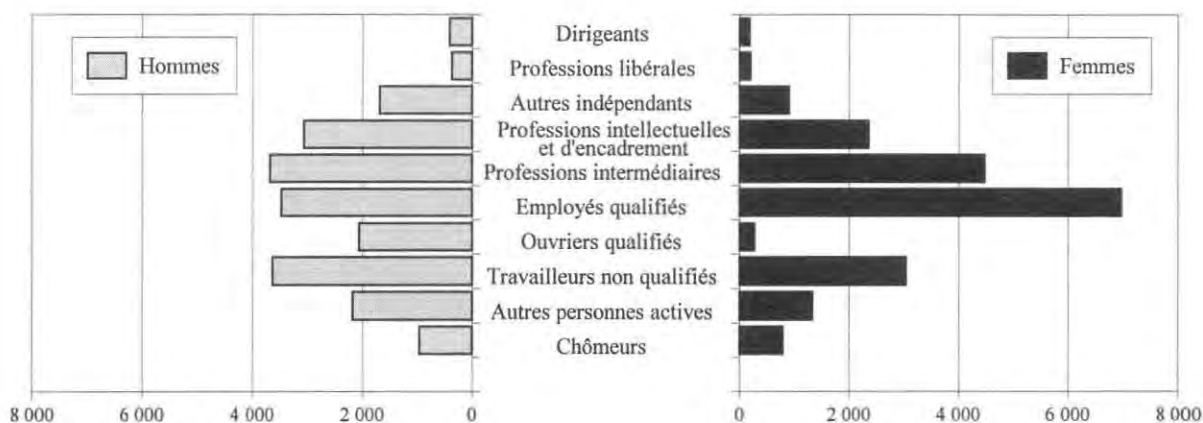


Ainsi, si huit hommes sur dix (80,8 %) vivant seuls sont actifs professionnellement, seule une femme sur deux (51,6 %) exerce une profession.

A quelles **catégories socio-professionnelles** les personnes seules actives appartiennent-elles ?

Canton de Genève

**G.6 Ménages d'une personne selon la catégorie socio-professionnelle, par sexe, en 1990**



Rappelons d'abord que près d'une femme seule sur deux (19 304 sur 39 861; 48,4 %) n'a aucune activité professionnelle, contre un homme sur cinq (5 119 sur 26 623; 19,2 %).

Parmi les femmes, actives uniquement, vivant seules dans leur propre ménage, les plus nombreuses (6 970) exercent une activité d'employées qualifiées (une femme active sur trois; 33,9 %); elles sont suivies par celles qui occupent des professions intermédiaires<sup>28</sup> (21,8 % des femmes actives), puis par les travailleuses non qualifiées (14,8 %) et enfin par les femmes exerçant des professions intellectuelles et/ou d'encadrement (11,5 %).

La répartition des hommes actifs seuls selon les catégories socio-professionnelles est plus équilibrée. Quatre catégories se partagent assez équitablement près des deux tiers (64,4 %) des effectifs. 3 680 (17,1 %) occupent une profession intermédiaire, 3 633 (16,9 %) sont travailleurs non qualifiés, 3 474 (16,2 %) sont employés qualifiés et 3 061 (14,2 %) exercent une profession intellectuelle et/ou d'encadrement.

En résumé de cette approche des personnes seules vivant dans leur propre logement, ressort une image contrastée des *ménages de solitaires*. En effet, sa première face est composée plutôt des personnes jeunes (moins de 45 ans), avec une légère prédominance d'hommes et une proportion non négligeable de résidents d'origine étrangère (plus du tiers); les personnes seules de cette catégorie sont en grande majorité actives professionnellement. La seconde face de ce portrait des personnes vivant seules est majoritairement de sexe féminin (jusqu'à plus de 80 %) : ce sont des femmes âgées de plus de soixante ans, veuves, retraitées d'origine suisse.

<sup>28</sup> Professions intermédiaires : intermédiaires techniques, intermédiaires des services aux entreprises et des communications, intermédiaires des services sociaux et personnels.

**Ménages d'une personne selon le sexe et la catégorie socio-professionnelle,  
en 1990**

	Effectif			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Dirigeants	405	189	594	1,5	0,5	0,9
Professions libérales	362	204	566	1,4	0,5	0,9
Autres indépendants	1 682	906	2 588	6,3	2,3	3,9
Prof. intellectuelles et d'encadrement	3 061	2 364	5 425	11,5	5,9	8,2
Professions intermédiaires	3 680	4 479	8 159	13,8	11,2	12,3
Employés qualifiés	3 474	6 970	10 444	13,0	17,5	15,7
Ouvriers qualifiés	2 067	272	2 339	7,8	0,7	3,5
Travailleurs non qualifiés	3 633	3 043	6 676	13,6	7,6	10,0
Personnes actives occupées non attribuables	2 184	1 334	3 518	8,2	3,3	5,3
Chômeurs	956	796	1 752	3,6	2,0	2,6
Inactifs ou autres	5 119	19 304	24 423	19,2	48,4	36,7
<b>Total</b>	<b>26 623</b>	<b>39 861</b>	<b>66 484</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Ménages d'une personne selon le sexe et l'état matrimonial,  
en 1990**

	Effectif			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Célibataire	15 030	17 524	32 554	56,5	44,0	49,0
Marié	4 218	2 110	6 328	15,8	5,3	9,5
Veuf	2 293	12 488	14 781	8,6	31,3	22,2
Divorcé	5 082	7 739	12 821	19,1	19,4	19,3
<b>Total</b>	<b>26 623</b>	<b>39 861</b>	<b>66 484</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**Ménages d'une personne selon le sexe et le groupe d'âges,  
en 1990**

	Effectif			Répartition en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15 - 19	198	244	442	44,8	55,2	100,0
20 - 24	2 409	2 562	4 971	48,5	51,5	100,0
25 - 29	4 349	3 649	7 998	54,4	45,6	100,0
30 - 34	3 570	2 681	6 251	57,1	42,9	100,0
35 - 39	2 658	2 151	4 809	55,3	44,7	100,0
40 - 44	2 423	2 224	4 647	52,1	47,9	100,0
45 - 49	2 263	2 557	4 820	47,0	53,0	100,0
50 - 54	1 900	2 403	4 303	44,2	55,8	100,0
55 - 59	1 653	2 728	4 381	37,7	62,3	100,0
60 - 64	1 368	3 009	4 377	31,3	68,7	100,0
65 - 69	1 062	3 408	4 470	23,8	76,2	100,0
70 - 74	840	3 093	3 933	21,4	78,6	100,0
75 - 79	768	3 596	4 364	17,6	82,4	100,0
80 - 84	683	3 177	3 860	17,7	82,3	100,0
85 - 89	349	1 764	2 113	16,5	83,5	100,0
90 - 94	111	528	639	17,4	82,6	100,0
95 ou plus	19	87	106	17,9	82,1	100,0
<b>Total</b>	<b>26 623</b>	<b>39 861</b>	<b>66 484</b>	<b>40,0</b>	<b>60,0</b>	<b>100,0</b>

## Collection "Aspects statistiques"

### Derniers numéros parus

---

- N° 95 Février 1994**  
Evolution de l'emploi à Genève entre 1985 et 1991  
*Résultats des recensements fédéraux des entreprises. Volume 1*
- N° 96 Février 1994**  
Les emplois dans les communes genevoises entre 1985 et 1991  
*Résultats des recensements fédéraux des entreprises. Volume 2*
- N° 97 Mars 1994**  
Economie genevoise : rétrospective 1993  
Avec quelques éléments de prévision pour 1994
- N° 98 Mars 1994**  
Les logements inoccupés à Genève
- N° 99 Octobre 1994**  
Structure professionnelle de la population résidente active du canton de Genève en 1990  
*Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 3*
- N° 100 Novembre 1994**  
Le niveau de formation de la population du canton de Genève  
*Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 4*
- N° 101 Novembre 1994**  
Etude socio-démographique de l'électorat genevois
- N° 102 Janvier 1995**  
La population résidente active dans le canton de Genève de 1920 à 1990  
*Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 6*
- N° 103 Février 1995**  
Mélanges économiques
- N° 104 Mars 1996**  
Ménages et familles à Genève  
*Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 7*

### Liste complète des numéros parus

---

Disponible sur demande.

### Prix 1995

---

Ce numéro	15 F
Abonnement annuel (6 à 8 numéros par an)	50 F
Abonnement combiné	90 F
Abonnement général	300 F

### Renseignements et commandes

---

Téléphone : 022 / 787 67 07  
Télécopieur : 022 / 736 29 45

# Publications de l'Office cantonal de la statistique

## Données générales

---

### **Annuaire statistique**

Environ 380 pages, parution vers la fin du mois d'octobre; recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève et ses communes

### **Mémento statistique**

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit)

### **Bulletin statistique**

Bulletin mensuel de 8 pages, complété d'une feuille trimestrielle de données suisses et d'un cahier récapitulatif paraissant à fin mars-début avril

## Données commentées, analyses

---

Quatre séries identifiables par leur couleur

### **Aspects statistiques**

Couleur bleue, 4 à 6 numéros par an; série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement ou d'études ponctuelles.

### **Données statistiques**

Couleur jaune, 8 à 10 numéros par an; série permettant la diffusion rapide de résultats statistiques sous la forme de tableaux brièvement commentés

### **Etudes et documents**

Couleur rouge, diffusion par souscription; documents techniques ou données statistiques ayant valeur d'archives

### **Reflets conjoncturels**

Couleur brune; trimestriel traitant de la conjoncture économique à Genève

## Feuilles périodiques diverses

---

### **Marche des affaires**

Feuilles de couleur orange

*Industrie* : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel

*Hôtellerie* : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

*Construction* : résultats de l'enquête sur l'activité de la construction et choix d'indicateurs conjoncturels complémentaires; feuille trimestrielle

*Commerce de détail* : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle

*Services immobiliers* : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

### **Indice genevois des prix de la construction de logements**

Recueil de tableaux, avec commentaires, couleur turquoise, paraissant début juin

### **Indices des prix à la consommation**

Feuille mensuelle, couleur violette; tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois